Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 12 - Nº 3
Octobre 2012

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION



FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Reportage photos en pages 8 et 9

(Photo : Mathieu Breton)



LA MÉDAILLE BENI MERENTI DE PATRIA à Bernard Frappier

p. 2

Érick Frappier a reçu la médaille au nom de son père décédé la veille de la cérémonie lui rendant hommage.
(Photo : Mathieu Breton)

SOMMAIRE

La médaille Bene Merenti de Patria à Bernard Frappier	2
Non au néo-racisme canadien-anglais !	3
OPINION : Même Pauline Marois l'a dit : C'étaient bel et bien des traîtres	4
OPINION : Ingérence du fédéral dans l'Éducation... et personne n'en parle	4
Vigile.net : un phare qui doit continuer à nous éclairer	5
La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remet la médaille Bene Merenti de Patria à Marcel Masse	6
La communauté kabyle célèbre en grand la Fête nationale	6
Le Mouvement Québec français lance un signal d'alarme auprès de la francophonie mondiale	7
L'avortement aux Communes	7
FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE	8
La SSJB seule au Québec à souligner les 100 ans de l'infâme Règlement 17	10
Ottawa a-t-il sa place au Sommet de la Francophonie ?	10
Chef ou aspirant chef mais…Vire-capot face à l'histoire	11
Les anciens présidents :	
Roger Duhamel, le plus jeune de nos présidents	12
Un espace Pierre-Bourgault dès ce printemps à Montréal	12
Querelle « monumentale » à propos de l'héritage patriote	13
Le mot juste... Pour l'amour du français	14
Florilège culturel	14
Les timbres de la SSJB : François-Xavier Garneau	14
Activités des sections	15



Journées de la Culture

Un après-midi de 1837 à la maison Ludger-Duvernay

p. 15

(Photo : France Langlais)

Envois publications — Publication mail 40009183

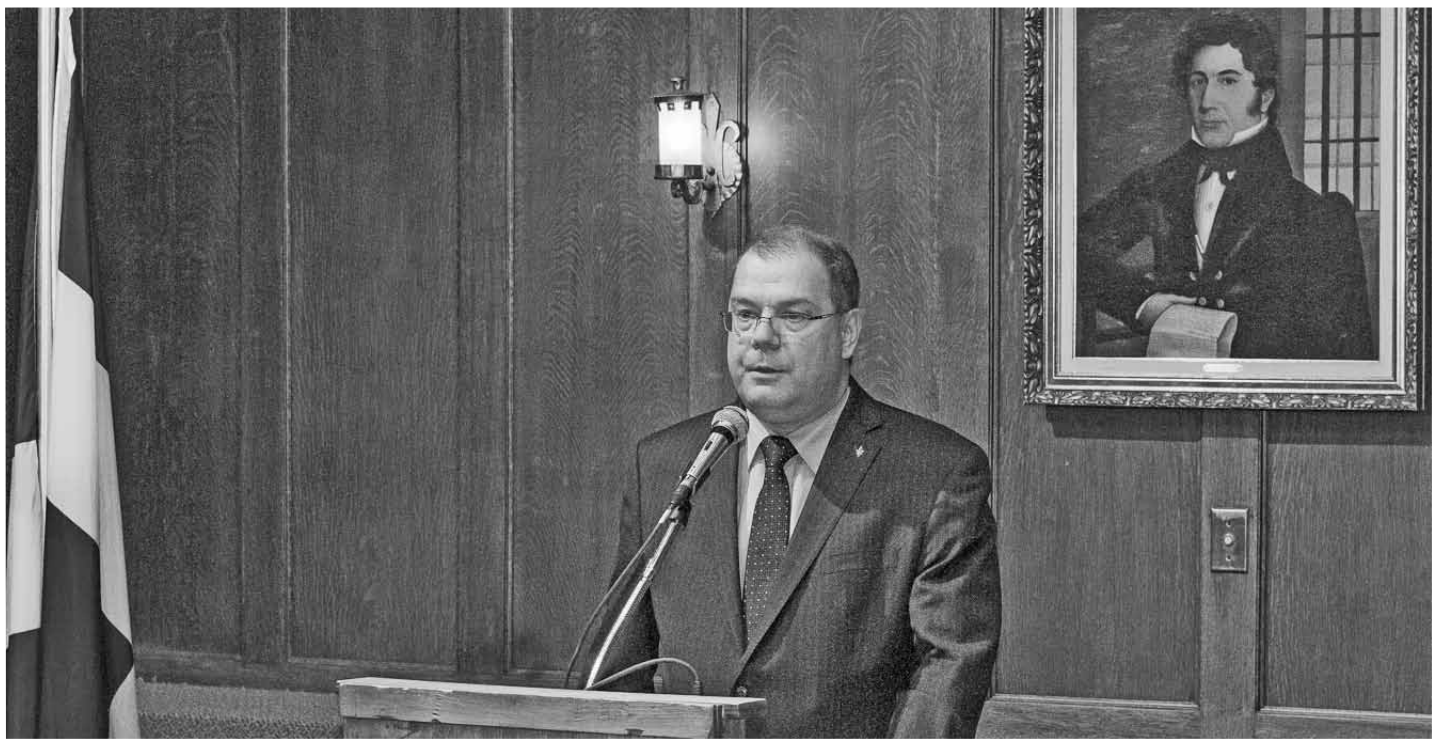
Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

La médaille Bene Merenti de Patria à Bernard Frappier



Bernard Frappier (1942-2012)



Mario Beaulieu présentant les participants à l'hommage à Bernard Frappier. (Photo : Mathieu Breton)

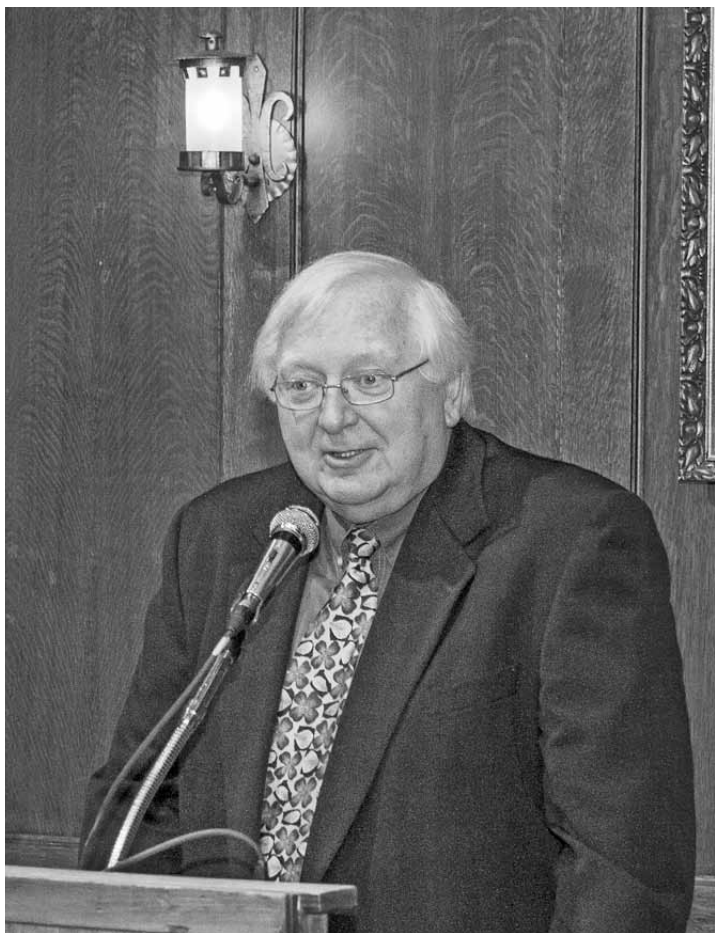
C'est à titre posthume que le 20 septembre dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné la médaille Bene Merenti de Patria au fondateur du site Vigile.net, Bernard Frappier. Ce dernier étant décédé la veille de la cérémonie lui rendant hommage, c'est Érick Frappier, son fils et collaborateur, qui a reçu la médaille au nom de son père, devant une foule nombreuse et émue.

Bernard Frappier est un digne récipiendaire de cette médaille. Depuis 1996, année de fondation de Vigile, il a investi temps, énergie et passion dans cette plateforme qui offre un espace médiatique au mouvement indépendantiste. Bernard Desgagné, auteur de nombreux articles publiés sur Vigile, souligne l'ampleur de son œuvre. Pour lui, *Bernard Frappier a réalisé une œuvre d'une importance capitale dans le destin du Québec. Contre ceux qui voudraient effacer la mémoire de la nation, il a créé Vigile, grand phare et lieu de débat incomparable.*

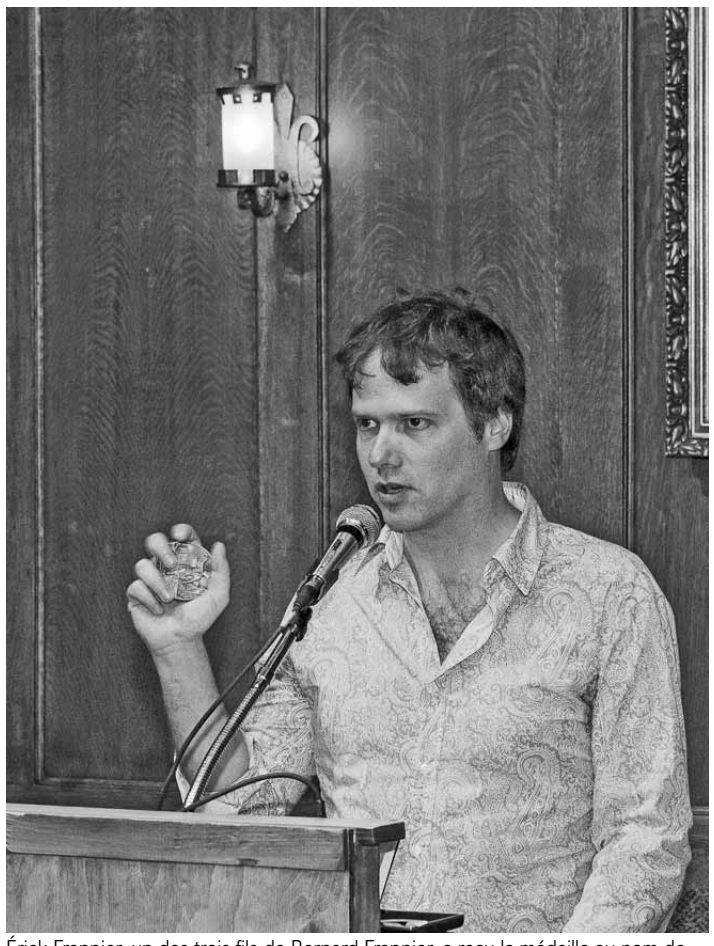
Voyant la fin approcher, Bernard Frappier a fait en sorte que Vigile poursuive le travail commencé. Il a ainsi passé le flambeau à un organisme à but non lucratif. Le conseil d'administration de la Société des amis de Vigile est composé de trois personnes désignées par la Ligue d'Action nationale, soit Robert Laplante, Denis Monière et Christian Gagnon, et de deux personnes nommées par Bernard Frappier, soit son fils, Érick Frappier et Richard Le Hir.

Créée en 1923, la médaille Bene Merenti de Patria souligne les mérites d'un ou d'une compatriote ayant rendu des services exceptionnels à la patrie. Les deux premiers récipiendaires de cette médaille furent le sénateur Laurent-Olivier David, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et grand artisan de l'érection du Monument national, ainsi que Marie Gérin-Lajoie pour sa participation à la fondation de la fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Vous trouverez en page 5 un article de Claude G. Charron, auteur prolifique sur Vigile, qui présente le contexte dans lequel a été fondé ce site indépendantiste et l'importance d'en assurer la pérennité. •••



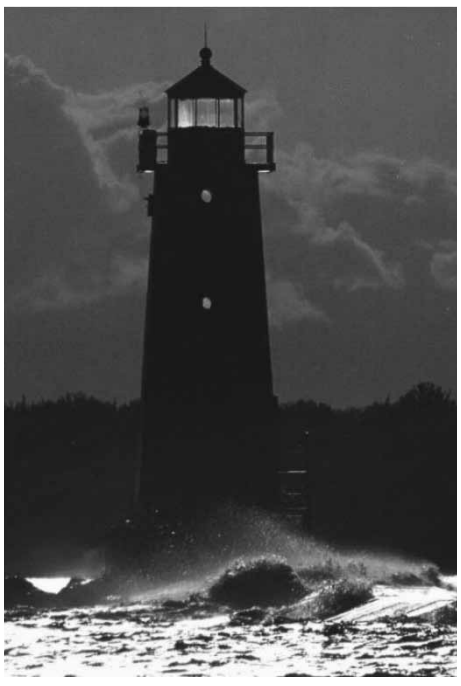
Richard Le Hir a exprimé sa tristesse face à la perte de son ami. (Photo : Mathieu Breton)



Érick Frappier, un des trois fils de Bernard Frappier, a reçu la médaille au nom de son père. (Photo : Mathieu Breton)



Ils ont été nombreux à venir rendre hommage au bâtisseur de Vigile. À l'avant, Pierre Dubuc, directeur de *l'Aut'journal*. (Photo : Mathieu Breton)



CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

Non au néo-racisme canadien anglais !

par Mario Beaulieu



Nous avons constaté durant la récente période électorale québécoise la multiplication d'accusations de « xénophobie », « racisme », « fascisme », etc. contre les souverainistes ou les défenseurs du français dans les médias anglophones au Québec et au Canada. Ces accusations sont même parfois reprises par des médias et des dirigeants fédéralistes francophones. Ce salissage systématique des mouvements sociaux pour le français et l'émancipation nationale n'est pas nouveau. Il est apparu de façon cyclique au cours de notre histoire, lorsque ces mouvements sont perçus comme étant plus forts et généralisés, ou lorsque les enjeux électoraux le commandent. Les différents tomes du *Livre noir du Canada anglais* de Normand Lester le démontrent amplement.

En analysant plus de mille articles de journaux de la période post-référendaire de 1995 à 1999, la sociologue Maryse Potvin y a décelé la structure, les éléments du discours et les mécanismes de production du racisme tels que décrits par les sciences sociales. Elle identifie notamment les mécanismes de la diabolisation et de l'infériorisation des institutions québécoises.

Il s'agit plus précisément de néo-racisme parce qu'il n'est pas une « accusation biologique », mais repose plutôt sur des différences culturelles. La suprématie raciale anglo-saxonne y serait remplacée par la supériorité de la culture dominante « universaliste » canadienne. Parallèlement, au discours colonisateur, on présente le fédéral comme étant doté d'une supériorité morale et donc justifié de ramener le Québec à sa juste place de minoritaire.

Dans cette perspective néo-raciste, une même politique est diabolisée pour le Québec, mais encensée pour le Canada. Le multiculturalisme canadien serait supérieur à l'interculturalisme québécois. Exiger la connaissance du français comme une condition de la citoyenneté québécoise serait moins légitime qu'exiger la connaissance de l'anglais ou du français qui est actuellement un critère de la citoyenneté canadienne. Le « nous » de la nation canadienne serait plus inclusif que le « nous » de la nation québécoise.

On peut facilement identifier ces mécanismes dans le discours accusateur et les insinuations calomnieuses diffusés pendant la campagne électorale dans *The Gazette*, le *National Post* ou le *Globe and Mail*. On y a traité les souverainistes québécois ou ceux qui veulent renforcer la loi 101 de franco-suprémacistes, d'intolérants, d'anglophobes, de faucons, de radicaux, d'idiots fermés d'esprit, qui veulent assimiler, détruire et qui méprisent les minorités, etc. Ces journaux publient sans retenue des commentaires carrément haineux des lecteurs qui ne se gênent pas de faire des parallèles avec les mouvements fascistes et néo-nazis.

Pourtant, l'aménagement linguistique québécois est beaucoup plus généreux envers la minorité historique anglophone que celui qui prévaut dans le reste du Canada pour les francophones. La Loi fédérale sur les langues officielles prescrit des services en français seulement là où le nombre le justifie à partir de critères fondés sur les données du recensement. Étant donné que les francophones hors Québec ne constituent plus que 4,1 % de la population selon la langue maternelle (et que 2,5 % selon la langue parlée à la maison) et qu'ils sont éparpillés sur un énorme territoire, une grande partie d'entre eux ne reçoit pratiquement aucun service en français. De plus, là où la Loi sur les langues officielles ne s'applique pas, comme dans les gouvernements provinciaux et municipaux, les services sont généralement donnés en anglais seulement.

Le projet d'appliquer la loi 101 au cégep a été particulièrement diabolisé, bien que dans les faits, advenant que cette mesure soit réalisée, les services scolaires et universitaires dans le reste du Canada continueraient à être comparativement beaucoup moins disponibles pour les francophones. Le réseau collégial anglophone reçoit deux fois plus de financement qu'il devrait si on regarde le poids démographique des anglophones au Québec. En ce qui a trait au réseau universitaire anglophone, cette proportion est triplée, sinon quadruplée. Au Canada anglais, c'est la situation inverse qui prévaut généralement. Dans la plupart des provinces, il n'y pas d'université francophone ou il n'y a qu'une université bilingue.

Les allusions constantes visant à stigmatiser notre histoire sont d'autant plus méprisantes qu'elles proviennent d'une nation dont le passé est jonché de gestes d'intolérance linguistique. À l'exception du Québec, pendant près d'un siècle et jusque dans les années soixante, toutes les provinces canadiennes à majorité anglophone ont adopté ou maintenu des lois interdisant l'enseignement en français dans les écoles publiques. Les communautés francophones et acadiennes ont subi une assimilation programmée de plus de 70 % de leur population.

Les Québécois ne doivent plus accepter d'être constamment l'objet d'aussi graves accusations dans les médias anglophones du Québec et du Canada. Il s'agit d'un discours injuste et haineux qui doit être dénoncé parce qu'il stigmatise et prête des intentions odieuses à une grande partie de la population du Québec. Il banalise le racisme et est utilisé comme une arme politique. Il crée un climat de peur et d'hostilité qui favorise la polarisation du vote.

C'est notre abdication devant ces tactiques d'intimidation, de salissage et de culpabilisation qui a fait des enjeux linguistiques un tabou, pendant que la loi 101 subissait des reculs importants. Il faut les dénoncer systématiquement pour ce qu'ils sont : des dérapages racistes contre le Québec.

Nous devons aussi passer à l'offensive plus que jamais et affirmer haut et fort que les Québécoises et les Québécois ont le droit fondamental d'assurer la survie et l'épanouissement de leur langue et de leur culture comme tous les autres peuples.

Notre objectif n'est pas de diaboliser à notre tour les Canadiens anglais, mais de désamorcer ce qui constitue un obstacle à toute forme de débat constructif. Nous sommes convaincus que ce courant de pensée anti-québécois n'est pas celui d'une majorité d'anglophones. Depuis 1834, la SSJB compte parmi ses membres des gens de toutes les langues et de toutes les origines. Des intellectuels et des politiciens anglophones ont défendu la légitimité et l'éthique de la Charte de la langue française. Qu'on pense à Gregory Baum (professeur émérite à l'Université McGill), Ramsay Clark (ex-procureur général des États-Unis), Normand Spector (ex-directeur de cabinet du premier ministre Brian Mulroney) et plusieurs autres.

En discréditant les éléments néo-racistes anglophones, nous libérerons un nouvel espace pour les intervenants plus modérés et progressistes. Parce qu'au delà de nos intérêts nationaux respectifs, nous croyons en une vie internationale fondée sur la liberté et la solidarité entre les peuples, et sur la fraternité entre les citoyennes et les citoyens du monde. Il en va de l'avenir de notre vie démocratique en tant que nations québécoise et canadienne, quels que seront nos choix.

Vive le Québec français et libre!

•••

Joignez-vous au

Mouvement Montréal français

J'appuie le MMF et ses objectifs !

Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.

Assumer notre resposabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.

Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.

Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :

montrealfrancais.info/

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc H2X 1X3 **Tél. : 514-835-6319**

L'opposition assure sa collaboration au nouveau gouvernement



Pierre Dagesse

Même Pauline Marois l'a dit

C'étaient bel et bien des traîtres

par Christian Gagnon



En cette année du 30e anniversaire de ce jour sombre où le Canada anglais imposa au Québec une constitution affaiblissant unilatéralement les pouvoirs de l'Assemblée nationale, il vaut la peine de rappeler un haut fait d'armes de la SSJB dans la défense de la dignité du peuple québécois. En effet, le 4 décembre 1981, la SSJB se payait dans *Le Devoir* une pleine page apostrophant vertement les 70 députés fédéraux du Québec qui, deux jours plus tôt aux Communes, avaient voté en faveur du résultat de l'infâme « Nuit des longs couteaux ». Quatre d'entre eux – Céline Hervieux-Payette, David Berger, Jean-Guy Dubois et Gaston Gourde – traîneront la SSJB devant les tribunaux. Vingt ans de batailles juridiques plus tard, la Cour suprême exonèrera la SSJB. Et pas plus tard que le 17 avril dernier, la chef péquiste Pauline Marois écrivait dans la page *« Idées »* du *Devoir* qu'il y a 30 ans, le coup de force de 1982 avait été *une réforme aux antipodes des revendications traditionnelles du Québec et de la promesse qu'on lui avait faite*. Elle conclut que, venant de Trudeau et Chrétien, il s'était agi… *d'une trahison, en somme*. Le grand mot était à nouveau lâché, sans recours légaux cette fois, grâce à une jurisprudence issue de la SSJB. Manifestement, la nouvelle première ministre du Québec sait appeler les choses par leur nom.



Le Canada anglais, lésant profité de sa victoire du 26 mai 1980, cherche à accentuer sa domination sur le Québec, en nous imposant une nouvelle constitution, qui nie l'existence de notre peuple et affaiblit les pouvoirs de notre État.

De la part des dirigeants du Canada anglais, ce comportement ne nous étonne pas: ces descendants de Lord Durham n'ont jamais abandonné l'espoir de nous faire disparaître comme peuple. Mais ce qui rend particulièrement grave cette étape-ci du combat séculaire entre eux et nous, c'est que cette fois-ci le Canada anglais a trouvé, pour accomplir son forfait, le concours actif, la collaboration joyeuse de plusieurs des nôtres.

Aux premiers rangs de ces collaborateurs, Trudeau, Chrétien et tous ceux dont on disait qu'ils étaient nos députés et dont il est clair maintenant qu'ils ne sont que les agents actifs d'Ottawa et du Canada anglais dans nos villes et dans nos campagnes. Dans l'affaire de la constitution, ils ont travaillé sans relâche avec le Canada anglais, contre le Québec. Ils l'ont fait avec acharnement et en pleine connaissance de cause. Leur responsabilité est totale.

CE SONT DES TRAÎTRES!

Québécois, Québécoises, voici les noms de ces hommes et de ces femmes qui, à Ottawa, le mercredi 2 décembre 1981 ont voté contre le Québec. Souvenez-vous de chacun et de chacune d'entre eux: ce sont des traîtres, à considérer comme tels. Aujourd'hui, ils ont le vertu haut, mais, demain, le sarons-ils, et la leur faire payer leur trahison.

Seule l'indépendance nous libérera de l'emprise des autres et nous mettra à l'abri de la trahison des nôtres.

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Devoir, 4 décembre 1981

Ottawa et le conflit étudiant

INGÉRENCE DU FÉDÉRAL DANS L'ÉDUCATION… ET PERSONNE N'EN PARLE

La loi 12 et la hausse des droits de scolarité étant maintenant abrogées après des mois de mobilisation étudiante et populaire, l'heure est au bilan et, croyons-nous, au réalignement du combat vers la question nationale. Certes, nous pouvons être fiers de toute l'énergie déployée à désencrasser la démocratie québécoise. Mais, malgré les manifestations monstres, malgré l'ébullition politique ayant accompagné le « printemps québécois », une question subsiste : notre génération aura-t-elle réussi pour autant à semer les graines d'un changement durable et véritable pour un Québec plus juste et plus libre ?

Tel l'éléphant qui est dans la pièce et dont personne ne parle, une composante incontournable du système qui nous régit a été presque entièrement éludée tout au long du conflit étudiant : l'État fédéral. En effet, la responsabilité d'Ottawa et la question nationale n'ont à toutes fins pratiques jamais été abordées par les acteurs du printemps québécois, ceux-ci ayant préféré consacrer leurs efforts à combattre le gouvernement de Jean Charest, – non sans raison bien sûr.

Mais il semble nécessaire de rappeler que le Québec n'est encore qu'une province du Canada, et qu'à ce titre il ne jouit pas de toute la marge de manœuvre financière ni de tous les pouvoirs décisionnels d'un État, la majorité de ces pouvoirs nichant à Ottawa. Or, nous croyons qu'en bornant son combat, devenu social, aux limites provinciales, le mouvement étudiant a manqué sa chance d'ébranler réellement le statu quo en questionnant l'ensemble du système. Du moment qu'on fait du combat étudiant un combat social au sens large, comme l'ont voulu les associations étudiantes, on ne peut sérieusement ignorer, au Québec, l'enjeu national et constitutionnel ni les actions du gouvernement fédéral. Alors que les grands idéaux démocratiques et les thèmes de la république (la souveraineté populaire et le bien commun notamment) envahissaient les rues, pourquoi ne pas avoir réfléchi davantage à ce projet emballant que le peuple agisse par lui-même, justement; qu'il soit enfin maître de ses choix et de ses institutions, et non plus subordonné aux décisions d'un autre peuple ?

Chaque année, les contribuables québécois, après avoir rempli leurs deux déclarations de revenus, petite opération administrative qui à elle seule coûte 800 millions de dollars en trop annuellement, transfèrent plus de 50 milliards de dollars au gouvernement d'Ottawa. Ce dernier les répartit en finançant des programmes et des institutions selon les priorités du Canada, qui bien souvent ne répondent en rien aux intérêts nationaux du Québec. Par exemple, les sommes investies par Ottawa pour l'achat d'un seul appareil F-35, soit 462 millions, suffiraient largement pour financer un réinvestissement substantiel en éducation postsecondaire au Québec. Et c'est sans parler des 490 milliards de dollars qu'investira le Canada dans le domaine militaire pour les deux prochaines décennies…

Comme province, le Québec est impuissant face aux 800 millions de dollars par année qu'Ottawa ne transfère plus à Québec pour le financement des cégeps et universités depuis les années 1990, somme suffisante pour financer la gratuité scolaire. Ce manque à gagner, que certains auraient voulu faire payer aux étudiants du Québec, est l'une des causes directes du conflit des derniers mois.

Alors qu'Ottawa s'immisce d'une multitude de façons en matière d'éducation postsecondaire, un champ de compétence exclusif du Québec, les politiques fédérales de soutien à la recherche scientifique favorisent systématiquement l'Ontario. Sur les 58 milliards $ investis par Ottawa de 1993 à 2007, 29 milliards $, soit près de 60 %, l'ont été en Ontario. Les Québécois ont fourni 12 milliards $, mais n'ont reçu que neuf milliards $. Sur le plan des centres de recherche, 27 centres ont été créés du côté ontarien contre… zéro dans l'Outaouais québécois.

Au Québec, les universités anglophones, dont les étudiants se sont nettement moins mobilisés que ceux des autres universités, récoltent 72 des 302 Chaires de recherche du Canada, ce qui représente près de 24 % du total, alors que les anglophones de langue maternelle au Québec ne forment qu'environ 8 % de la population. Quant à la Fondation canadienne pour l'innovation, l'université McGill obtient à elle seule plus de 36,95 % du financement. En fait, les établissements anglophones de niveau universitaire au Québec reçoivent 35,8 % de l'ensemble des subventions fédérales, soit près de 4,4 fois le poids démographique de la population de langue maternelle anglaise au Québec, alors que les institutions francophones ne sont financées par le fédéral qu'à la hauteur de 0,7 fois le poids démographique de la population non-anglophone.

Par ailleurs, le sous-financement des universités francophones au Québec figure certainement parmi les causes de l'écart entre le taux de diplomation universitaire des jeunes francophones (22,5 %) et celui des jeunes anglophones (32,3 %). En réalité, au Québec, si les cégeps et universités francophones étaient équitablement financés en proportion de la population francophone, ceux-ci recevraient au bas mot 500 millions de dollars de plus par année.

Ce ne sont là que quelques exemples démontrant à quel point il est essentiel de sortir de l'enclos provincial pour élargir le débat à la question nationale, d'autant plus que le 4 septembre dernier, les partis souverainistes ont obtenu 38 % des voix, sans compter que la CAQ a sans doute bénéficié d'une partie du vote indépendantiste. Enfin, c'est là un moyen de s'assurer que le combat des étudiants reste un combat actuel et vigoureux, et qu'il continue de mobiliser l'ensemble de la société civile. •••

Maxime Laporte
Coordonnateur, réseau Cap sur l'indépendance (RCI)
(25 organismes citoyens indépendantistes)

Julien Bergeron
Président, Mouvement des étudiants souverainistes de l'UdeM (MÉSUM)

Mathieu Boucher
Président, Comité souverainiste de l'UQAM (COSUQAM)

Jean-François Veilleux
De l'Association des étudiants souverainistes de l'UQTR (AES)

Sacha Thibault
Responsable, Rassemblement des mouvements indépendantistes collégiaux (RMIC)
(quatre groupes de cégépiens indépendantistes)

Antonin Duchamp
Porte-parole, Association indépendantiste et culturelle québécoise
du Cégep du Vieux Montréal (AICQCVM)

Mathieu Séguin-Gionest
Porte-parole, Comité pour l'indépendance nationale
du cégep André-Laurendeau (CINCAL)

Maxime Poulin
Président, Comité souverainiste du cégep Maisonneuve

Charles Gill
Professeur de littérature au collégial

Un phare qui doit continuer à nous éclairer

par Claude G. Charron

En remettant à son fils Érick la médaille Beni Merenti de Patria, c'est un grand patriote que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décidé d'honorer ce jeudi 20 septembre 2012.

Malheureusement, Bernard Frappier s'est éteint quelques heures à peine avant que cet hommage lui soit rendu. Il se sera montré d'une grande discrétion jusque dans la mort, lui qui méritait depuis fort longtemps une telle reconnaissance de la part de la nation québécoise pour l'œuvre gigantesque qu'a été et que reste toujours Vigile.

Pour comprendre l'importance qu'a pris Vigile au fil des ans, il faut se rappeler le climat qui régnait suite au référendum de 1995. Il faut surtout se rappeler comment nos médias avaient été frileux à dénoncer les empiètements du gouvernement fédéral dans le processus référendaire.

Des médias qui n'osent parler des vraies affaires

Alors que le journal *The Gazette* suivait à la trace quelques vérificateurs de bureau de vote qui auraient fait du zèle à éliminer des bulletins avec des non dans deux circonscriptions à forte densité anglophone, on peut dire que les autres médias ne s'enfargèrent nullement dans les fleurs du tapis pour dénoncer le mépris de la loi sur les consultations populaires du Québec par un gouvernement fédéral qui avait submergé le Québec de propagande pro-Canada. Et n'ont eu d'yeux que sur « l'argent et des votes ethniques » de Parizeau, mais peu sur la surchauffe de la machine à naturaliser les nouveaux Canadiens.

Après ce 30 octobre, nos médias n'osent donc plus traiter des vraies affaires et cela ne va qu'empirer à mesure que l'establishment *canadian* décidera de tout mettre en œuvre pour que jamais plus il n'y ait de référendum sur l'indépendance du Québec.

Opération d'abord politique avec l'invitation faite à Stéphane Dion d'entrer au cabinet. Et avec la pression de Paul Desmarais sur Jean Charest pour qu'il devienne chef du PLQ à la place d'un Daniel Johnson jugé incapable de terrasser un Lucien Bouchard devenu l'ennemi numéro un du Canada.

Mais c'est surtout dans le domaine des médias que l'establishment pensait le mieux faire des gains. On fit appel aux grandes entreprises pour que, le plus possible, leurs pubs fassent l'éloge du Canada. Et pression sur les patrons de nos grands médias afin qu'ils restreignent l'engagement de journalistes et animateurs ayant de trop forts penchants « séparatistes ». Summum de cette chasse aux sorcières larvée: l'entente secrète entre Radio-Canada et Gesca.

Un *black-out* en grande partie réussi

Il est presqu'impossible ici de ne pas parler de ma propre expérience avec les médias ainsi que de mon apport à Vigile.

En janvier 1996, retraité de Radio-Canada depuis sept ans, je me laissais quelques fois céder à la tentation d'aller marcher en des lieux de tant de souvenirs. Un jour, j'y croisai une ex-collègue qui me demanda comment j'occupais mon temps libre. Je lui annonçai que les éditions VLB m'avaient approché pour qu'on puisse faire un livre avec le contenu de mon mémoire de maîtrise, une étude de la population du West-Island projetant de tenter de rester au Canada si jamais une majorité au Québec optait pour l'indépendance.

Cette recherchiste à une émission d'information très prisée du public a répliqué que pour la direction *trop parler de ce sujet donnerait du bois pour entretenir le feu de ces néo-séparatistes*.

Je ne fus donc pas surpris qu'un seul journaliste de Radio-Canada me passe un coup de fil quand les exemplaires de mon livre atterrirent en librairies. Un seul journaliste s'y est assez intéressé pour me solliciter une entrevue. Réalisateur tout autant qu'animateur de son émission à la seconde chaîne de notre radio publique, il m'interrogea sur le sujet de mon livre concernant l'époque de Lord Durham. Aucunement sur les actuels « partitionnistes » du West-Island.

De 1996 à 1998, il était comme interdit de trop souvent parler de ces choses, alors que *The Gazette* et la radio anglo-québécoise en faisait ses choux gras et que, l'une après l'autre, tous les conseils de ville du West-Island se votèrent des *partionist resolutions*.

En cette période post référendaire, il y avait donc un quasi *black-out* de nos médias quant aux questions fondamentales de notre avenir collectif. Comment dès lors être surpris que l'appel d'aller manifester contre le *Clarity Bill* n'ait pas attiré d'immenses foules dans les rues de Montréal ? Mais la situation allait bientôt changer avec l'arrivée de l'ère numérique comme on l'a vu au printemps dernier. Et surtout, avec l'apparition de Vigile sur la toile.

Les débuts de Vigile

Au moment de la parution de mon livre, je n'étais pas tellement mordu d'Internet. J'étais quand même abonné à Avant-garde Québec (AGQ), un groupe de discussions sur la toile dont la mission était de redonner la parole aux indépendantistes. C'est en devenant membre du conseil d'administration des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) que, pour la première fois, j'entendis parler de Vigile.

J'ai surtout eu la surprise de voir mon article, *Les deux peuples fondateurs, mon Œil !!!*, que j'avais envoyé à l'AGQ, se retrouver sur Vigile et servir de réplique à un texte d'André M. Matte. (archives.vigile.net/pol/colonie/charronfondateurs.html)

En 1998, je venais donc de découvrir en Vigile un extraordinaire lieu de débats. Débats entre fédéralistes et souverainistes. Les éditos des Pratte et Dubuc pouvaient y être lus, les lecteurs ayant également l'occasion de trouver tout au côté les textes de personnalités capables de déconstruire, en gros ou en pièces détachées, les discours de ces scribouilleurs à la solde de Power.

La fragilité de Vigile

Bien vite, certains membres du CA des IPSO eurent vent que Bernard Frappier ne pourrait tenir le coup sans un solide soutien financier.

Nous étions dans une situation totalement loufoque du fait même que, tant à Ottawa qu'à Québec, une majorité de députés adhérait à la thèse de l'indépendance du Québec, alors que tous nos médias – sauf *Le Devoir*, et encore – n'osaient plus trop parler de la question nationale. Vigile se devait donc d'être sauvé et un comité informel au sein des IPSO s'est alors constitué dans ce but. C'est ainsi que nous avons mandaté certains d'entre nous de communiquer avec les députés les plus nationalistes, les Bernard Landry et Louise Beaudoin, afin qu'il et elle convainquent leurs collègues d'aider au renflouement de Vigile.

Nous devions également tenir compte de l'autonomie du site car en aucun cas il fallait que ce site devienne redevable à un parti politique. C'est pourquoi, certains membres des IPSO, tout spécialement Marie-Thérèse Miller et moi-même, avons eu l'idée de former avec Bernard un organisme sans but lucratif en vue de ramasser des fonds pour assurer la pérennité de Vigile. C'est à partir de la fondation de cet OSBL que Bernard Frappier a pu solliciter de l'aide financière auprès du lectorat de Vigile.

Nous avons également parlé des besoins financiers du site à chaque occasion que nous pouvions le faire. Au Parti Québécois, comme au Bloc ou à la Société Saint-Jean-Baptiste, nous le faisions, pas seulement pour mieux aider le brave Bernard à souffler, mais surtout pour faire connaître un site Internet qui s'était donné comme mission de faire un travail hautement négligé par nos médias traditionnels.

L'importance de l'indépendance de Vigile

C'est très tôt que s'est avérée juste notre préoccupation de ne restreindre en rien l'indépendance de Vigile tout en assurant sa pérennité. Il était essentiel que le site reste neutre tout en gardant une certaine capacité de réagir face aux débats qui, fatalement, agrémentent la vie de tout parti politique.

Il arriva que Bernard Frappier s'est vite senti obligé de prendre quelque distance avec un Parti Québécois dirigé par Lucien Bouchard, celui-ci semblant donner beaucoup d'importance à l'atteinte du déficit zéro et beaucoup moins à la promotion de la souveraineté. Et, on pouvait s'en douter, au grand plaisir de nos scribouilleurs officiels. Dès lors, il a ouvert l'espace Vigile à tous ceux qui ont été déconcertés qu'on ait placé si vite le couvercle sur la question identitaire. De fait, l'arrivée de Lucien Bouchard coïncide avec la promotion d'un nationalisme qualifié de « civique ».

Nombre d'indépendantistes s'en désolent. Vigile leur sert de tribune pour démontrer qu'à trop tourner le dos aux valeurs profondes qui caractérisent le peuple québécois, c'est s'enfoncer dans les ornières d'un multiculturalisme à la sauce Pierre-Elliott. À quoi bon faire l'indépendance pour en arriver là.

D'autres ont surtout fulminé contre le discours de Bouchard au Commodore qui, en fin de compte, a fait qu'il acceptait toutes les récriminations des élites anglo-québécoises contre les « irritants » de la loi 101. Atmosphère des plus torrides des débats alors enregistrés sur Vigile. La température a monté d'un cran quand Lucien Bouchard a tabletté le rapport Plourde-Legault, les résultats d'une recherche qui avait été commandée par Jacques Parizeau sur la situation linguistique au Québec. D'un autre cran quand il a orchestré l'outrage de l'Assemblée nationale fait au citoyen Yves Michaud.

Le danger des brassages d'idées

Bien d'autres débats entre indépendantistes sur le comment en arriver à faire la souveraineté se sont déroulés sur Vigile. On pense surtout à ceux, houleux, autour du leadership de Pauline Marois suite à la déconfiture du Bloc Québécois aux élections fédérales du 2 mai 2011.

Certains, surtout chez les péquistes inconditionnels, ont alors eu tendance à penser que ces débats avaient donné du bois au camp fédéraliste pour alimenter leur feu contre notre option. Mais Vigile ne pouvait aucunement imposer quelque censure que ce soit. Pour Bernard particulièrement, la tâche devint difficile à tenir quand les affrontements idéologiques frôlèrent dangereusement les conflits entre gros égos. Mais notre gardien de phare a sagement su contenir la tempête.

Il reste qu'en ces temps orageux, les Richard Martineau et Éric Duhaime n'ont cessé d'écrire que la question nationale n'intéressait plus personne. Que le débat se faisait maintenant entre la gauche et la droite. Un discours qui s'est amplifié pendant la dernière campagne électorale. Ce qui n'a pas empêché le PQ de gagner les élections du 4 septembre.

Depuis cette victoire, *The Gazette* n'a cessé de crier au racisme et à la xénophobie du fait que Pauline Marois semblait décidée à élargir la loi 101 aux cégeps et à établir une charte de la laïcité. Les choses ont hélas bien changé depuis quelques jours. Ah, les gouvernements minoritaires!

Quant à nos médias « franco-québécois », il y eu d'abord unanimité pour châtier Pauline. Imaginez : elle prend des décisions conformes aux promesses de la plateforme électorale. Ici encore, hélas, les choses sont en train de tourner au vinaigre.



Bernard Frappier

Le phare Vigile ne doit aucunement s'éteindre

La lutte s'annonce féroce et c'est malheureusement en cette période cruciale de notre histoire que notre grand timonier a lâché la bride et qu'il est décédé quelques jours plus tard. Compte tenu de l'horaire implacable que Bernard s'imposait, on pourrait croire que notre phare Vigile risque maintenant de s'éteindre à tout jamais.

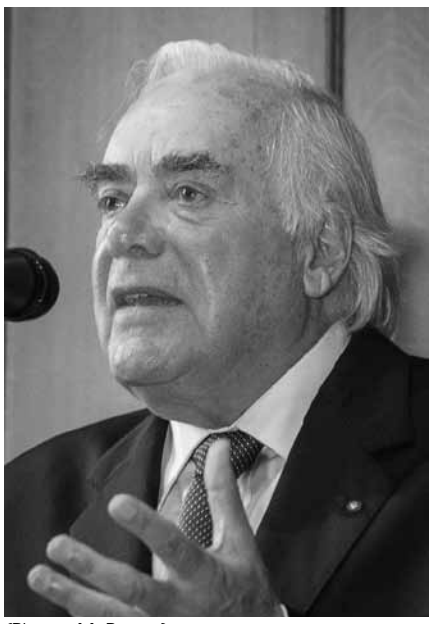
Et que non. *Tant que l'indépendance n'est pas faite, elle reste à faire*. Bernard avait fréquemment placé, tout en haut de page de son édition quotidienne, cette célèbre phrase de Gaston Miron. Comme notre poète national, feu notre gardien de phare nous laisse la persévérance comme principal message de son testament.

A bien compris le message des Miron et Frappier, La Société des amis de Vigile qui a été mise en place pour assurer la relève dès qu'on a senti que Bernard ne pouvait plus revenir à la barre. Et, en ce début d'octobre, on sent que Vigile semble renaître comme dans les beaux jours où notre grand timonier était en forme. Il ne faut pas baisser les bras.

•••

À l'occasion du 45e anniversaire du « Vive le Québec libre ! » du général de Gaulle

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remet la médaille Bene Merenti de Patria à Marcel Masse



(Photo : M. Breton)

Le 24 juillet dernier, le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu, remettait avec une grande fierté la médaille Bene Merenti de Patria à Marcel Masse pour l'ensemble de ses réussites et des services qu'il a rendus au Québec.

Né à Saint-Jean-de-Matha en 1936, Marcel Masse a œuvré tant sur la scène politique fédérale que québécoise. Élu comme député de l'Union nationale en 1966, il occupa les postes de ministre d'État à l'Éducation, à la Fonction publique et à l'Office de développement de l'Est-du-Québec. Il fut ensuite ministre des Affaires intergouvernementales, avant de siéger comme député indépendant de 1970 à 1973. De 1984 à 1993, il fut élu sous la bannière du Parti Progressiste-conservateur et occupa plusieurs postes dont celui de ministre des Communications. C'est suite à l'échec de l'accord du lac Meech que monsieur Masse décida de ne pas se représenter aux élections de 1993.

En 1995, il fut vice-président de la Commission nationale sur l'avenir du Québec et président du comité régional de Montréal pour le OUI lors de la campagne référendaire. La même année, il fut nommé à la tête de l'Office québécois de la langue française, emploi qu'il n'occupa que pour une courte période avant de devenir délégué du Québec en France de 1996 à 1997. Entre 1997 et 2000, il fut président de la commission des biens culturels du Québec.



Denis Vaugeois, Mario Beaulieu, Marcel Masse accompagné de son épouse et Robert Comeau ont posé devant le monument de Charles De Gaulle en face de la Maison Ludger-Duvernay. (Photo : M. Breton)

Nommé officier de l'Ordre national du Québec en 1995, officier de la Légion d'honneur de France en 1999, cet historien a été fait commandeur de l'Ordre des Palmes académiques pour sa contribution à la défense de la langue et de la culture françaises. Parmi toutes les initiatives qu'il a lancées, citons la commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, qui répertorie et met en valeur les lieux témoignant de la présence française en Amérique, et l'Encyclopédie du patrimoine français de l'Amérique du Nord. Pour lui, *la coopération France-Québec est de l'oxygène nécessaire au maintien et au développement d'une nation de langue française en Amérique du Nord et cela ne peut se réaliser qu'avec une adhésion éclairée et forte de la population.*

À titre de ministre d'État à l'Éducation et de ministre délégué auprès des chefs d'État, M. Marcel Masse fut présent aux côtés du Général de Gaulle tout au long de son séjour en 1967. •••



Charles de Gaulle, président de la France, lors de sa visite au Québec en juillet 1967.

La communauté kabyle célèbre en grand la Fête nationale

par Rachid Bandou



Suzanne Proulx, Pauline Marois, Rachid Bandou et Madjid Chérifi. (Photo : Katia Chérifi)

Cette année, la fête traditionnelle de quartier au parc Lahaie, organisée par l'association Tafsut dans le cadre des festivités de la Fête nationale, a été marquée par la présence de celle qui allait devenir la première femme à accéder au poste de première ministre du Québec. C'est devant une assistance nombreuse que Madame Pauline Marois a pris la parole pour saluer la contribution des membres de la communauté kabyle à la célébration de la Fête nationale. Ceux-ci sont originaires de la Kabylie, une région berbérophone algérienne, devenue un fournisseur potentiel du Québec en immigration francophone.

Monsieur Daniel Paillé, chef du Bloc Québécois, et Madame Suzanne Proulx, actuelle députée de Sainte-Rose au Parti Québécois, ont par la suite pris le micro à leur tour pour remercier les organisateurs de les avoir invités à l'évènement tout en insistant sur l'importance que représente à leurs yeux la participation active et régulière de cette communauté aux festivités marquant la Fête nationale.

C'est en tant que candidat du Parti Québécois dans la circonscription montréalaise de l'Acadie que l'auteur de ces lignes a lu un message émanant de Monsieur Ferhat Mehenni, président du gouvernement provisoire kabyle en exil, installé en France. Dans cette lettre, Monsieur Mehenni exprimait ses meilleurs vœux au peuple québécois tout en saluant le courage des militants et militantes souverainistes qui unissent leurs efforts afin d'atteindre l'indépendance nationale en dépit des obstacles rencontrés sur le chemin.

Les invités ont ensuite laissé place aux artistes, dont la chanteuse Lyne Cadieux, qui se sont relayés sur la scène pour offrir un spectacle inspiré et chaleureux. •••



Le groupe de musique bretonne l'An des vents. (Photo : Tassadit Ould-Hamouda)



La chanteuse Lyne Cadieux.
(Photo : Tassadit Ould-Hamouda)



Pauline Marois bien entourée.
(Photo : Tassadit Ould-Hamouda)



Suzanne Proulx, députée de Sainte-Rose ; Daniel Paillé, chef du Bloc Québécois; Tassadit Ould-Hamoud, présidente de l'association Tafsut; Pauline Marois, chef du Parti Québécois et le chanteur Mourad Itim.
(Photo : Katia Chérifi)

Le Mouvement Québec français lance un signal d'alarme auprès de la francophonie mondiale

par Philippe Perreault

Alors que les signes du recul du français au Québec se multiplient, le premier ministre Jean Charest soutenait le 12 mars dernier, lors de sa rencontre à Paris avec le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), monsieur Abdou Diouf, que le français progressait bien.



(Photo : Mathieu Breton)

Or, contrairement à ce qu'affirmait M. Charest, selon les données de Statistique Canada les plus récentes disponibles, soit celles de 2006, le pourcentage de francophones de langue maternelle à Montréal est passé sous la barre des 50 % et sous les 80 % dans l'ensemble du Québec. Entre 2001 et 2006, le poids des francophones au Québec a plongé de deux points. Du jamais vu dans l'histoire du recensement canadien. Par surcroît, alors que le français dégringole aussi en tant que langue d'usage à la maison, le poids de l'anglais, langue d'usage, a augmenté. Sur l'Île de Montréal, la proportion des francophones selon la langue parlée à la maison est de 54,2 %, soit 7,6 points de pourcentage de moins qu'en 1986 (61,8 %).

Par ailleurs, M. Charest prétend que de plus en plus de citoyens allophones choisissent le français comme langue d'usage au Québec. Il se réfère sans doute à l'augmentation apparente des transferts linguistiques bruts qui en 2006 étaient à égalité vers le français et vers l'anglais. Mais cette augmentation reflète la sélection d'immigrants déjà francisés avant leur arrivée au Québec et le fait que les allophones anglicisés ont davantage tendance à quitter le Québec. De plus, au prorata des populations de langues maternelles française et anglaise, le pourcentage à la faveur du français devrait être de 91 %. Or sur l'Île de Montréal, les taux de transferts bruts sont à 43 % vers la langue française et 57 % vers la langue anglaise.

Devant l'attitude du gouvernement, le Mouvement Québec français se devait donc de rétablir les faits dans l'espace public québécois tout en profitant de la fenêtre du Forum mondial de la langue française pour communiquer son message sur la scène internationale.

Lettre adressée au secrétaire général de la Francophonie

Une lettre fut transmise à M. Abdou Diouf la journée même du Forum mondial de la langue française afin de lui signaler que l'ensemble des organismes de promotion et de défense du français lui donnerait un portrait de la situation du français au Québec très différent de celui que lui ont brossé les dirigeants des gouvernements du Québec et du Canada depuis une dizaine d'années.

Nous lui indiquions également que malgré les nombreux feux rouges qui s'allument dans notre société pour signaler que la langue française est gravement menacée dans notre métropole, non seulement nos dirigeants gouvernementaux les ignorent-ils, mais ils contribuent à accélérer l'anglicisation par leurs décisions (ou leur absence de décisions).

Nous lui annoncions enfin que le Mouvement Québec français de la Capitale-Nationale et ses partenaires organiseraient plusieurs activités complémentaires au Forum mondial de la langue française à Québec.

Le 25 juillet suivant, Abou Diouf répondait à la lettre du président du MQF en le remerciant et en exprimant son admiration pour le peuple du Québec, qui est selon lui l'exemple de courage et d'affirmation dont plusieurs membres de la francophonie pourraient s'inspirer.

Manifestation et forum parallèle au Forum mondial

Le matin du 2 juillet, trois autobus remplis de sympathisants et de militants du MQF de Montréal, Repentigny, Jonquière et Chicoutimi se sont rendus dans la capitale nationale.

Plusieurs activités se sont déroulées tout au long de la journée. Le but était de démontrer aux participants des quatre coins du monde que le français est menacé au Québec par les affaiblissements imposés à sa législation linguistique. Il fallait faire le contrepoids aux belles paroles relevant de la pensée magique des gouvernements québécois et canadien dont les déclarations sont contredites par les chiffres.

D'abord, une manifestation d'accueil à la francophonie a eu lieu juste avant l'ouverture du Forum en face du Centre des Congrès de Québec. On y a lancé le message que contrairement à ce que déclarent Jean Charest et les libéraux au Québec ou Stephen Harper et les conservateurs au Canada anglais, le français est menacé plus que jamais au Québec, le cœur de la francophonie en Amérique du Nord. Sur l'Île de Montréal, la proportion des francophones selon la langue d'usage est de 54,2 %, soit 7,6 points de pourcentage de moins qu'en 1986 (61,8 %).

Lors de cette première activité, notons entre autres les présences de Yves Beauchemin (écrivain et porte-parole du Mouvement Montérégie français), Louise Chabot (présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Jean-Paul Perreault (président d'Impératif français), Chantal Trottier (présidente du Mouvement national des Québécoises et des Québécois), Denis Trudel (comédien et porte-parole du Mouvement Montréal français), Gaston Bernier (président de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française [ASULF] et de la Société nationale des Québécoises et des Québécois), François Gauthier (président du Forum francophone international), Pierre Demers (président de la Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française) etc. Plusieurs représentants des partis politiques ont également participé, notamment Yves-François Blanchet (député du Parti Québécois de Drummond), Daniel Paillé (chef du Bloc Québécois), Louise Beaudoin (députée de Rosemont), Paolo Zambito (candidat d'Option nationale) et Émilie Guimond-Bélanger (candidate de Québec solidaire).

Par ailleurs, signalons qu'Abou Diouf est venu saluer les manifestants. Il a échangé brièvement avec quelques uns de ceux qui étaient réunis devant le centre des congrès.

Par la suite, des conférences, des ateliers et des kiosques d'information se sont tenus à l'Impérial de Québec et à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Notons les conférences de Mario Beaulieu (Enjeux de la défense du français au Québec), Gilles Laporte (Histoire de la langue au Québec), Pierre Curzi (Nouvelle proposition de Charte) et d'Anne-Marie Beaudoin-Bégin (Linguistique du français). Jean-François Vallée, Yves St-Denis, Gilles Rhéaume et plusieurs autres nous ont rappelé les grands discours des Congrès de la langue française de 1912 et de 1937. Caroline et Virginie Hébert (Anglais intensif en 6e année), Gérald Paquin (Force d'attraction du français et de l'anglais au Québec), François Talbot (Enjeux sociaux et luttes linguistiques), Simon-Pierre Savard-Tremblay (Loi 101 au cégep, financement fédéral aux organismes combattant activement la loi 101 et entreprises à charte fédérale).

Enfin, la dernière activité de la journée s'est déroulée au bistrot de l'Impérial de Québec, où une table ronde organisée par Cap sur l'indépendance a réuni Bernard Landry (ex-premier ministre du Québec), Patrick Sabourin (chercheur à l'Institut de recherche sur le français en Amérique) et Éric Poirier (avocat et auteur d'un ouvrage sur l'évolution de la Charte de la langue française). Cette soirée s'est terminée par un spectacle populaire mis en scène par Serge Bonin avec des allocutions et présentations de poésie, d'histoire, de chansons et de musique. •••

L'avortement aux Communes

Les droits des femmes au Québec « entre les mains du parlement d'une autre nation »

par Maxime Laporte

Le réseau Cap sur l'indépendance (RCI), par la voix d'un de ses groupes membres, l'Action féministe pour l'indépendance (AFI), dénonce le retour aux Communes du débat sur l'avortement et tient à souligner une fois de plus que le système fédéral canadien empêche la nation québécoise de faire ses propres choix en matière de condition féminine comme en d'autres domaines.

Malgré que l'Assemblée nationale du Québec ait adopté en 2010 une motion unanime pour le droit des femmes à l'avortement, il n'en demeure pas moins que c'est la majorité canadienne-anglaise qui en décide via les institutions d'Ottawa, les questions juridiques sur l'avortement étant de compétence fédérale. C'est ça être une nation annexée !, affirme Laurence Beauchemin, présidente de l'AFI.

Selon madame Beauchemin, il est temps que l'ensemble de la société civile québécoise, incluant le mouvement féministe, se remette en marche vers l'indépendance, seul moyen de bâtir une société juste, solidaire et conforme aux valeurs québécoises.

La motion 312 déposée par le député Stephen Woodworth portant sur la définition légale d'être humain pave la voie à un recul du droit fondamental des femmes à disposer de leur propre corps. La motion a été rejetée, mais 91 députés, dont la ministre fédérale de la Condition féminine, Rona Ambrose, ont voté en faveur de celle-ci. Depuis 2006, plus de cinq projets de loi privés ayant pour effet de ramener de manière plus ou moins subtile la question de l'avortement dans le débat public ont été déposés par les Conservateurs. •••



FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE



(Photo : Mathieu Breton)



Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 2002. (Photo : Mathieu Breton)



Gérald Larose, président du Conseil de la souveraineté du Québec. (Photo : M. Breton)



Denis Trudel, porte-parole du Mouvement Montréal français. (Photo : M. Breton)



Paolo Zambito, un des membres fondateurs du Mouvement Montréal français. (Photo : Mathieu Breton)



Les manifestants étaient nombreux dans les rues de Québec. (Photo : Mathieu Breton)



Des militants du MQF provenant de toutes les régions du Québec sont venus participer à la manifestation. (Photo : Mathieu Breton)



Daniel Paillé, chef du Bloc Québécois. (Photo : M. Breton)



Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français. (Photo : Mathieu Breton)



France Salvaille, vice-présidente du MQF de la Capitale-Nationale et Louise Beaudoin, ex-députée de la circonscription de Rosemont. (Photo : M. Breton)



Abdou Diouf et Daniel Paillé parmi les manifestants, dont Marius Minier de la section Louis-Riel de la SSJB. (Photo : M. Breton)



Denis Ratté, un militant très actif. (Photo : Mathieu Breton)



L'écrivain Yves Beauchemin. (Photo : Mathieu Breton)



Denis Trudel et Mario Beaulieu ont lancé l'invitation au Forum de la langue française en mettant en ligne une vidéo qui nous montre, une fois de plus, qu'il est possible de faire de l'humour avec notre situation linguistique. À voir sur YouTube à l'adresse suivante youtube.com/watch?v=Y9YDPDZPYIA



(Photo : M. Breton)



Patrick Sabourin, président de l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA), a tracé un portrait de la situation du français au Québec. (Photo : M. Breton)



Mario Beaulieu (Photo : M. Breton)



Caroline Desbiens, porte-parole du MQF de la Capitale-Nationale. (Photo : M. Breton)



Maxime Laporte, coordonnateur de Cap sur l'indépendance. (Photo : M. Breton)



Louise Beaudoin et Catherine Dorion, candidate d'Option nationale aux dernières élections. (Photo : M. Breton)



Bernard Landry (Photo : M. Breton)



Tour à tour, les participants ont prêté leur voix aux textes choisis pour l'événement. (Photo : M. Breton)



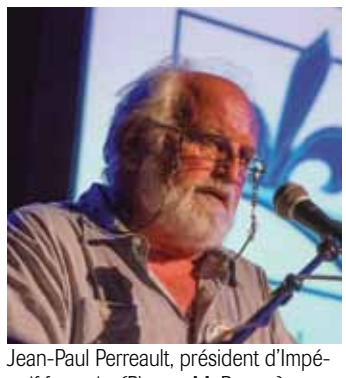
Me Éric Poirier, auteur d'un livre unique sur les modifications apportées à la loi 101 et leurs contextes juridiques (à paraître bientôt), a fait une présentation sur la législation linguistique au Québec depuis l'établissement de la Charte de la langue française. (Photo : M. Breton)



Éliane Laberge, présidente de la FECQ. (Photo : M. Breton)



Patrick R. Bourgeois, président du RRQ. (Photo : M. Breton)

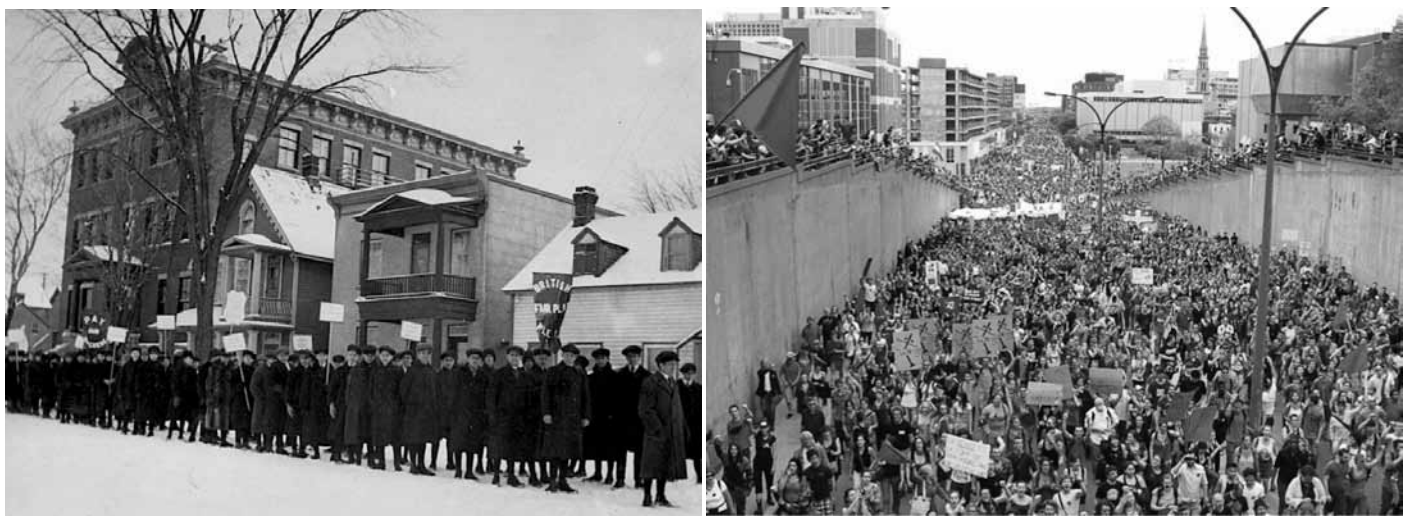


Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français. (Photo : M. Breton)

La SSJB seule au Québec à souligner les 100 ans de l'infâme Règlement 17

Les Conservateurs devraient doublement s'excuser à tous les francophones du Canada – Mario Beaulieu, président du Mouvement Québec français

par Christian Gagnon



La désobéissance civile des étudiants en 1912 et en 2012

Le 25 juin dernier, personne au Québec n'a souligné les 100 ans d'une odieuse offensive anti-français du gouvernement ontarien de 1912. Personne, sauf la SSJB qui a émis un communiqué pour remettre au jour un autre pan de l'histoire dont le Canada anglais devrait avoir honte, mais qu'il tait parce que cela contredit violemment sa vision angélique de lui-même. *À l'aube du Forum mondial de la langue française, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a deux excellentes raisons d'adresser de repentantes excuses à tous les francophones du Canada*, déclarait Mario Beaulieu. La première raison consisterait à saisir l'occasion du centenaire du Règlement 17, ce lundi 25 juin, pour admettre tous les torts qu'ils ont causés aux francophones du Canada au cours de l'histoire de ce pays. *C'est un conservateur, le premier ministre ontarien James P. Whitney qui, le 25 juin 1912, a fait adopter le Règlement 17 interdisant l'enseignement en français après la deuxième année dans toutes les écoles de l'Ontario*, a souligné Mario Beaulieu, président du Mouvement Québec français (MQF). Devant la résistance des Franco-Ontariens à l'époque, les conservateurs ontariens avaient même rapidement adopté le Règlement 18 qui retirait tout leur financement aux écoles qui n'abolissaient pas l'enseignement du français. *À Ottawa, le premier ministre fédéral Robert Borden, lui aussi conservateur, et le Conseil privé de Londres avaient refusé de désavouer le Règlement 17. Il a fallu 15 ans pour que cette mesure férocement assimilationniste devienne inopérante et 32 ans pour qu'elle disparaisse des statuts ontariens*, a rappelé Mario Beaulieu.

En cette année 2012 où le gouvernement Harper nous inonde de propagande révisionniste autour du bicentenaire de la guerre de 1812 et du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II, les Conservateurs devraient aussi percevoir une deuxième raison de faire amende honorable, selon le président du MQF. En effet, pas plus tard que le 12 juin dernier, en inaugurant à Ottawa l'exposition sur la guerre de 1812, James Moore a déclaré, *Sans 1812, il n'y a pas 1867. Sans 1867, il n'y a pas les lois, les engagements, les approches, les sensibilités envers les francophones du Canada.* À de multiples reprises dont le 19 mars dernier, M. Moore a soutenu qu'*en demeurant sous la couronne, la diversité linguistique et ethnique du pays a été préservée.* Pourtant, la réalité historique de ce pays démontre l'absolu contraire de ces mensongères affirmations. M. Moore n'est pas sans savoir que le roi ou la reine d'Angleterre est aussi chef de l'Église anglicane, comme le pape est celui de l'Église catholique. Or, c'est au nom de cette couronne britannique et d'une haine ouvertement exprimée à l'égard des « papistes » qu'on a aboli les écoles françaises en Nouvelle-Écosse en 1864 et au Nouveau-Brunswick en 1871, puis à l'Île-du-Prince-Édouard en 1877, au Manitoba en 1890, en Alberta et aux Territoires du Nord-Ouest en 1892 et en Saskatchewan en 1902. En Ontario, les manuels scolaires en français ont ensuite été interdits en 1889 et l'année suivante, l'anglais devenait la seule langue de communication légale dans les écoles de l'Ontario *sauf si l'élève ne comprend pas l'anglais*. C'était avant que le Règlement 17 de 1912 ne vienne donner le coup de grâce. C'est aussi au nom de cette couronne et de la suprématie du protestantisme qu'on a déporté les Acadiens en 1755, qu'on a appliqué les conclusions du rapport Durham visant à assimiler les francophones en 1840, et qu'on a dépossédé les Métis de l'Ouest puis pendu Louis Riel en 1885.

Depuis le début de l'année, les conservateurs de Stephen Harper ne cessent de répéter que la guerre de 1812 et la monarchie britannique ont favorisé le français au Canada. Stephen Harper et son ministre du Patrimoine canadien, James Moore, devraient s'excuser tous les deux non seulement pour les mesures ethnocidaires perpétrées systématiquement contre les francophones tout au long de l'histoire du Canada anglais, mais aussi pour le révisionnisme historique éhonté qu'il préconise, a tonné Mario Beaulieu.

Aucun média canadien-anglais ou québécois n'a fait le moindre écho à ce triste centenaire du Règlement 17, consacrant cette opération de nettoyage linguistique en tant que grand tabou transcanadien. Toutefois, quelques médias franco-ontariens ont consacré pages et temps d'antenne à l'événement, comme le quotidien *Le Droit* d'Ottawa, justement fondé le 27 mars 1913 par le père Charles Charlebois pour lutter contre cette entreprise d'assimilation. Le 22 juin dernier, *Le Droit* a rappelé que les enseignantes Diane et Béatrice Desloges avaient été expulsées de l'école Guigues, à Ottawa, pour avoir continué à enseigner le français. En janvier 1916, les deux sœurs et près d'une vingtaine de mères de famille décidèrent de reprendre l'école, repoussant les policiers avec des épingles à chapeau. En cette année 2012 marquée au Québec par le « printemps érable » et ses carrés rouges, il est intéressant de constater qu'avec le Règlement 17, les francophones de l'Ontario ont appris ce qu'est la désobéissance civile.

À la station de Sudbury de la radio de Radio-Canada, l'émission *Boréal Express* du 25 juin a elle aussi parlé de ces 100 ans, lui consacrant une entrevue de 14 minutes avec Serge Dupuis, doctorant en histoire et chargé de cours au département d'histoire de l'université Laurentienne.

•••

Ottawa a-t-il sa place au Sommet de la Francophonie ?

par Maxime Laporte

Lors du Sommet de la Francophonie à Kinshasa au Congo, le réseau Cap sur l'indépendance (RCI) a remis en question le rôle joué par Ottawa au sein de la Francophonie et à l'international, notamment par rapport aux pays africains.

Lors du Sommet, le gouvernement Marois, constatant le désengagement du Canada envers l'Afrique francophone au plan de l'aide internationale (ACDI), a manifesté le souhait que le Québec occupe cette place laissée vide, selon une récente déclaration de la première ministre. Malheureusement, le Québec n'a que les moyens d'un État provincial pour remplir les obligations internationales d'une nation développée. Il ne peut non plus intervenir sur la question de la place permanente de l'Afrique au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies, chose à laquelle le Canada s'oppose avec véhémence, confortant ainsi la position des États-Unis d'Amérique.

La démonstration est de nouveau faite qu'Ottawa est une nuisance au rayonnement et au développement du peuple québécois. Un Québec indépendant aurait cent fois plus de pertinence au sein de la Francophonie que le pénible État canadien, résidu de l'empire britannique. Au reste, la place du Canada au sein de cette instance internationale n'est pas légitime. Comment cet État peut-il prétendre défendre le français, alors que pendant plus d'un siècle il a mené une politique d'éradication de la langue française en soutenant les gouvernements du Nouveau-Brunswick, d'Ontario et du Manitoba qui ont interdit l'enseignement du français sur leur territoire et cela jusque dans les années soixante, et c'est sans parler de tous les jugements de la Cour suprême qui ont charcuté la Charte de la langue française depuis son adoption.

Aujourd'hui, le Canada ferme des ambassades et dirige ses commettants auprès des ambassades britanniques, ayant passé une entente auprès du Royaume-Uni pour le représenter.

Profondément incrusté et amalgamé au monde anglo-saxon, le gouvernement du Canada ne saurait aucunement représenter les Québécois auprès d'aucune instance internationale. Vivement que le Québec parle de sa propre voix en décrétant son indépendance le plus tôt possible ! •••



Le patrimoine religieux a longtemps fait partie de nos mœurs. La SSJB de Montréal avait à une époque lointaine un aumônier dans chaque section et un banc identifié au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à l'Église Saint-Jean-Baptiste, au cœur du Plateau Mont-Royal, sur la rue Rachel. Depuis plusieurs décennies, ce banc d'église en trois sections, appuie-genoux et garde, tout à l'avant de cette magnifique église, était fréquenté lors d'occasions spéciales (messe du 24 juin, de Noël) par les membres du Conseil général et les présidences de la Société. Laissé presqu'à l'abandon depuis plusieurs années, il avait bien besoin de se refaire une beauté. Le Conseil général ayant approuvé les réparations, le banc a été restauré par l'ébéniste André Dubé. Une restauration pour le présent et pour la postérité. (France Langlais)
Sur la photo : l'abbé Alain Mongeau, curé de l'église Saint-Jean-Baptiste, et Mario Beaulieu, président de la SSJB. (Photo : Mathieu Breton)

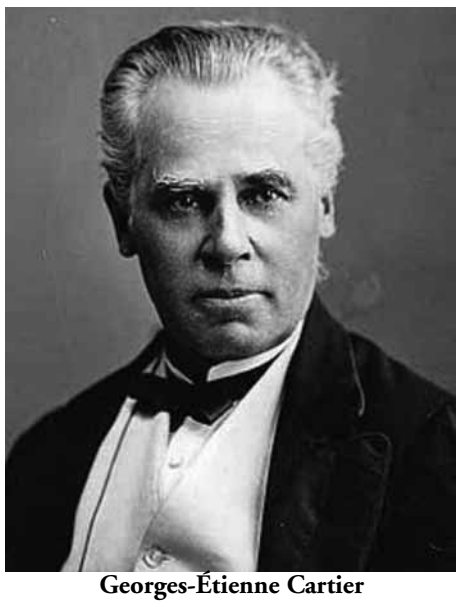
Chef ou aspirant chef mais…

Vire-capot face à l'histoire

par Christian Gagnon

Il y a les politiciens d'honneur, qui sont motivés par des ambitions strictement collectives et dont la vie publique en est une de sacrifices personnels dans la poursuite du bien commun. Leurs projets exigent d'aller à contre-courant de l'ordre établi et de changer le monde en profondeur. Leur courage suscite l'admiration et leur vaut une place de choix dans l'Histoire.

Et puis, il y a ceux qui, au contraire, après avoir eu des principes pendant quelque temps, n'agissent plus qu'en fonction de leurs ambitions personnelles ou au bénéfice de leurs puissants alliés tapis dans l'ombre. Issu de calculs politiques soigneusement ciblés à la suite d'analyses de sondages, leur message n'est conçu que pour canaliser à leur profit des courants déjà existants. Leurs rêves ne sont autre que d'être ministre ou premier ministre, afin d'exercer le pouvoir pour le pouvoir. Leurs convictions sont aussi changeantes que les modes. Leurs virages idéologiques nous font réaliser qu'il n'y a pas que le mal des transports qui donne la nausée. Bienvenue au triste monde des vire-capot.



Georges-Étienne Cartier

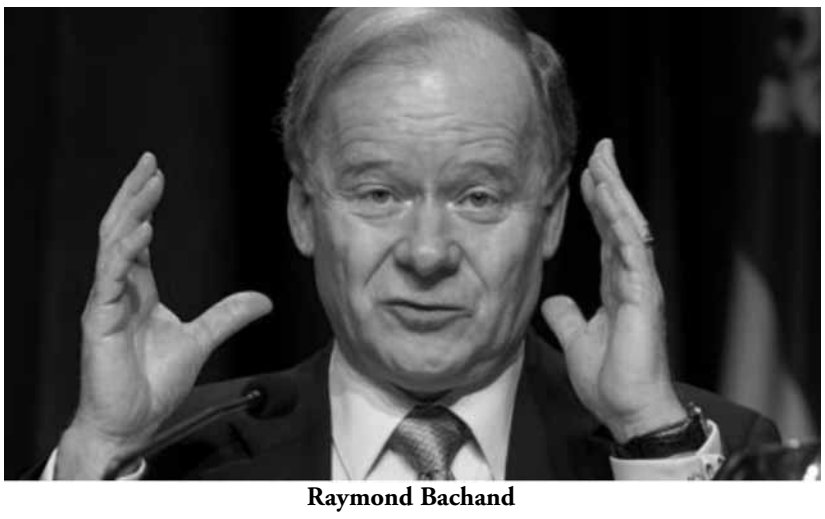
Georges-Étienne Cartier a 23 ans lorsqu'en septembre 1837, il participe avec 880 jeunes de Montréal à la fondation d'une société politique et militaire nommée « Les Fils de la liberté ». On veut ainsi protester contre l'assujettissement de l'assemblée élue du Bas-Canada (le futur Québec) aux diktats des membres à majorité anglaise du Conseil législatif et du Conseil exécutif, car nommés par le gouverneur britannique. Les Fils de la liberté promeuvent l'accession du Québec au rang des nations indépendantes d'Amérique. En novembre 1837, Cartier est parmi les Patriotes qui affrontent et vainquent les troupes anglaises du colonel Gore à Saint-Denis. C'est lui qui, lorsque les réserves de munitions des Patriotes seront épuisées, traversera la rivière Richelieu pour aller chercher des renforts à Saint-Antoine.

Mais les Anglais ripostent impitoyablement et rasent Saint-Charles et Saint-Ours, puis déciment toute la vallée du Richelieu. Cartier fuit aux États-Unis car sa tête est mise à prix. Il rentre au Canada en juin 1838 après que l'Angleterre ait accordé l'amnistie. Il pratiquera le droit jusqu'à ce qu'en 1848, il soit élu député de Verchères.

Par la suite, Georges-Étienne Cartier fera tout pour afficher sa loyale allégeance à la couronne britannique. En 1853, il prénomme même sa troisième fille Reine-Victoria. La malheureuse mourra l'année suivante. Pendant un séjour au château de Windsor, il répond à une question de la reine Victoria qu'*un habitant du Bas-Canada est un Anglais qui parle français*. En 1860, après avoir côtoyé Edward, prince de Galles, à l'inauguration du pont Victoria à Montréal, il décide d'enlever le « s » de son prénom pour s'appeler *George*, à l'anglaise. Longtemps, Cartier s'opposera à ce que le nombre de députés respectifs de Haut et du Bas-Canada au parlement commun soient en fonction de la population. Le Haut-Canada étant plus populeux, Cartier y voit une minorisation potentiellement fatale des francophones. Pourtant en 1858, devenu premier ministre du Canada-Uni avec John A. Macdonald, il se lancera avec passion dans le projet d'unification de toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord, le Bas-Canada inclus! Au diable, le refus de la minorisation!

En 1867, il devient l'un des « pères de la Confédération », une union dont Macdonald dira qu'elle eut été impossible sans Cartier. En effet, 22 députés francophones du Bas-Canada sur 27 s'y opposent, mais Cartier refusera que la population soit démocratiquement consultée sur le projet. Cette « Confédération » qui n'en sera jamais une et qui place désormais les 65 députés francophones face à 129 députés anglophones, l'historien Lionel Groulx la qualifiera quelques décennies plus tard de « seconde conquête ». Dès 1872, le Nouveau-Brunswick légifère contre les écoles franco-catholiques. Les Acadiens s'adressent à Cartier pour que le gouvernement fédéral désavoue cette injustice, mais Cartier s'en abstiendra, prétextant qu'il s'agit d'une juridiction provinciale. Les francophones de tout le Canada le lui reprocheront bien vainement. Au cours des quarante années suivantes, chacune des autres provinces anglaises imitera impunément le Nouveau-Brunswick en restreignant – voire en interdisant – l'enseignement en français. Ces législations assimilatrices ne seront partiellement balisées qu'en 1982, bien après que les ravages de l'assimilation des francophones aient fait leur œuvre.

Les amateurs de tam-tam montréalais d'aujourd'hui savent-ils qu'ils se rassemblent chaque dimanche de l'été au pied du monument à la gloire d'un tel personnage?



Raymond Bachand

Raymond Bachand a fait du travail d'organisation pour le Parti Québécois dans différentes régions pendant de nombreuses années lorsqu'en 1977, il est nommé directeur de cabinet du ministre péquiste du Travail, Pierre Marc Johnson. Il sera ensuite secrétaire particulier du premier ministre René Lévesque, de 1979 à 1981. Lors du référendum de 1980, il travaillera un an et demi à temps plein avec René Lévesque en tant que directeur général adjoint de la campagne du OUI. Toutes ces années, il se définit lui-même comme un « militant souverainiste » et se vante d'avoir inventé les comités de Québécois pour le OUI.

Il retourne alors dans le secteur privé, notamment comme vice-président de Métro-Richelieu de 1981 à 1989, puis de Culinar de 1990 à 1993, avant d'entrer au Fonds de solidarité de la FTQ en 1994. Raymond Bachand en sera le président de 1997 à 2001. Il passera ensuite trois ans à la tête du cabinet Secor Conseil tout en siégeant au conseil d'administration du journal *Le Devoir*. Il fera alors un retour à la politique, mais ce ne sera pas au Parti Québécois. Le 28 octobre 2005, Raymond Bachand devient candidat libéral à la faveur de l'élection partielle d'Outremont du 12 décembre 2005. Sous les yeux ravis de Jean Charest, il déclare alors que le Québec peut très bien se développer dans le cadre fédéral actuel et que la dernière chose dont le Québec ait besoin est un autre débat constitutionnel.

Victorieux, il est aussitôt nommé ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation au sein du gouvernement de l'ultra-fédéraliste Jean Charest. Bachand conservera ces portefeuilles jusqu'au moment d'être nommé ministre des Finances et du Revenu, en août 2011. C'est à ce titre qu'il introduit dans son budget la fameuse hausse des frais de scolarité à la source de ce qu'on appellera « le printemps érable », l'imposition de la taxe santé ainsi que la hausse de la TVQ et des tarifs d'électricité. Cette année-là, il déclare, *La fédération canadienne est un atout pour le Québec.* Ceux qui restent au PQ sont selon lui *des radicaux, des religieux qui répètent "scout un jour, scout toujours!"*. Aujourd'hui candidat à la chefferie du Parti libéral du Québec, il parle de son draconien changement d'allégeance comme d'une preuve de sa « capacité d'adaptation ». À quoi donc s'est-il ainsi adapté ? À vous de deviner.



François Legault

Indépendant de fortune grâce à la vente de ses actions d'Air Transat, devenu le plus important transporteur nolisé au Canada, François Legault fait le saut en politique en 1998, au sein du Parti Québécois de Lucien Bouchard.

À la suite de la défaite du PQ de Bernard Landry aux élections du 14 avril 2003, François Legault n'attend pas que le chef en place annonce officiellement son départ. Il se lance aussitôt dans une intense course larvée à sa succession. Courtisant les souverainistes les plus impatients, il prône la tenue d'un référendum dans la première moitié d'un premier mandat. François Legault remet même en question l'utilité d'un partenariat entre un Québec souverain et le Canada. *Dans le contexte où l'ouverture des marchés devient une réalité incontournable, un éventuel partenariat politique avec le Canada est-il toujours nécessaire?*, écrit-il (« *Pour une gauche efficace* », mai 2003). En mai 2005, François Legault rend public son budget de l'An 1 d'un Québec souverain qui conclut qu'en cinq ans, un pays du Québec dégagerait des surplus de 17 milliards $, grâce entre autres à l'élimination des chevauchements entre ministères et aux fonds récupérés du gouvernement fédéral. M. Legault qualifie même d' « ingouvernable » le Québec confiné au statut de province canadienne. Pendant des années, il fait tout pour se rendre sympathique aux yeux de ceux qu'en août 2012, il qualifiera dédaigneusement de « radicaux » et de « caribous ».

Le 20 août 2008, François Legault sème l'émoi au PQ en déclarant qu'il faut selon lui mettre la souveraineté en veilleuse, car *les gens ne sont pas prêts à se faire proposer des projets collectifs parce qu'ils ont perdu confiance dans les politiciens*. En attendant, il faut se concentrer sur l'économie, la santé et l'éducation. Il sera rabroué par sa chef Pauline Marois et par le chef bloquiste Gilles Duceppe. Alors que le PQ forme l'Opposition officielle depuis le 8 décembre 2008, M. Legault a finalement démissionné le 25 juin 2009, las d'être dans l'opposition, lui qui se décrit comme un « homme d'action ».

Redevenu provisoirement un simple citoyen, François Legault s'associe aussitôt à l'homme d'affaires fédéraliste Charles Sirois pour préparer son retour par le biais de ce qui n'est alors qu'un mouvement non partisan : la Coalition pour l'avenir du Québec. Cette étrange créature ne se veut ni à gauche ni à droite, mais surtout ni souverainiste ni fédéraliste. Elle prône cependant la mise au congélateur du débat national pour dix ans, ce qui est un délice pour les fédéralistes. Pressée de se transformer en parti, la future Coalition Avenir Québec (CAQ) s'allie aux députés très fédéralistes de l'ADQ dont le parti se saborde au profit de la CAQ. La défection à saveur trop souverainiste du péquiste François Rebello bousille la courtisanerie de François Legault auprès des libéraux désabusés. Mais le mutisme dans lequel M. Rebello se voit enfermé de force par son nouveau parti révèle la vraie nature de cette CAQ noyautée par des fédéralistes inconditionnels. Notons de plus que Martin Koskinen, chef de cabinet de François Legault et directeur général de la CAQ, est un fédéraliste de longue date, tandis que Brigitte Legault et Jean-François Del Torchio, respectivement directrice des opérations et attaché de presse de la CAQ, sont tous deux d'ex-chevilles ouvrières du Parti Libéral du Canada.

La campagne électorale de 2012 consacrera de façon spectaculaire la métamorphose racoleuse de François Legault. L'ex-souverainiste pressé ne laissera pas passer un seul des 33 jours de campagne, débats télévisés inclus, sans marteler qu'un référendum sur la souveraineté serait la pire chose qui puisse arriver au Québec. Il promet de tout faire pour empêcher qu'une telle calamité se produise. En entrevue éditoriale au quotidien *The Gazette*, il déclarera même *I'm a Canadian, we accept that we are in Canada*, ajoutant avoir l'ambition de faire en sorte que dans dix ans, le Québec paie de la péréquation plutôt que d'en recevoir. Il dira estimer que cela mettra le Québec dans une position de force, propice à la négociation de conditions menant à la signature de la constitution de 1982, ce qui laissera pantois ses ex-collègues du caucus péquiste. Les nouveaux habits anti-référendum de François Legault lui méritent l'appui de Robert Libman, ex-chef du *Equality Party*, et de William Johnson, ex-président d'Alliance Québec. *On ne peut pas empêcher un cœur d'aimer*, se contentera de dire le chef de la CAQ face à ces appuis de deux des plus virulents partitionnistes des années 1990. Les derniers jours de campagne verront M. Legault employer les mêmes arguments de peur anti-référendum que Jean Charest, ce qui n'est pas peu dire. En quelques années, François Legault sera passé de « committed separatist » à chouchou du *National Post*. •••

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Roger Duhamel
le plus jeune de nos présidents

par Jean-Pierre Durand

En quelque sorte, Roger Duhamel, en devenant en 1943 le 55e président de notre Société, alors qu'il n'est âgé que de 27 ans, était ni plus ni moins que notre « Léo Bureau-Blouin ». Enfant unique, il est né à Hamilton (Ontario), le 16 avril 1916, mais il a un an quand son père, fonctionnaire fédéral, est muté à Montréal. Après avoir obtenu un baccalauréat ès arts et une licence en droit de l'Université de Montréal, il devient secrétaire du maire de Montréal, Camilien Houde, de 1938 à 1940, avant de se lancer en journalisme. Il a été rédacteur et chroniqueur littéraire pour plusieurs journaux, notamment *Le Canada*, fondé par les membres du Parti libéral du Canada, *Le Devoir*, le *Montréal-Matin* et *La Patrie*, ces deux derniers journaux soutenant l'Union nationale de Duplessis. Ce qui a fait dire au docteur Jacques Ferron : *Dans le journal libéral où il a commencé sa carrière, il était plutôt conservateur ; dans le journal duplessiste où il l'a continuée, plutôt libéral.*



On le dit conservateur, mais il faudrait nuancer. Le parcours de la vie d'un homme n'est pas toujours linéaire ni un fleuve tranquille. Duhamel écrivait en 1939, en parlant du Canada anglais : *Les partis dits subversifs – à la vérité les plus intéressants, la C.C.F. surtout – n'ont aucune chance de faire des gains sérieux dans le Québec. Il est trop facile ici de jouer de l'épouvantail communiste, facile paravent aux exactions et aux abus les plus criants d'un capitalisme corrompu.* Sur la question nationale, il écrivait, déjà en 1938 que *sur les questions fondamentales : unité nationale, politique extérieure, institutions sociales, organisation économique, le Canada est profondément divisé. Il le demeurera tant qu'une des deux parties, Québec ou les provinces anglaises, n'aura pas cédé. Un groupe de députés s'avisera-t-il un jour de réclamer un plébiscite par lequel les Canadiens français exprimeraient leur sentiment sur le pacte fédératif ?*

Son passage à la SSJB sera marqué de belles réalisations. Intellectuel de grande classe et homme de lettres, Roger Duhamel fut à l'origine d'un prix littéraire, le prix Duvernay. C'est sous sa présidence aussi que l'idée d'un Prêt d'honneur pour les étudiants canadiens-français se concrétisa.

Le Congrès du 9 mars 1944 de la SSJB se prononce contre la centralisation (c.-à-d. contre le fédéralisme rigide) et contre l'immigration massive (cette position est d'ailleurs illustrée et défendue devant les congressistes par Jean Drapeau, alors 2e vice-président de la Société et, comme chacun sait, futur maire de Montréal). Cette position contre l'immigration n'est pas étrangère aux menées assimilatrices promues par Ottawa. Le Congrès se préoccupe aussi de l'enseignement de l'histoire. C'est ainsi que Duhamel rédige un mémoire contre le projet d'uniformisation des manuels d'histoire du *National Council of Education*.

La Société s'engage cette année-là dans le soutien des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard. Pour ce faire, on y soutient entre autres la presse acadienne, les écoles françaises et le clergé. Sur la question religieuse, l'évêque de Charlottetown laisse la plus belle part aux prêtres d'origine irlandaise, qui, comme ce fut le cas pour les Franco-Américains et les Franco-Ontariens, deviendront un vecteur important pour l'anglicisation.

Au Congrès du 26 novembre 1944, la Société adopte une importante résolution anticonscriptionniste. Par la suite, Duhamel et la SSJB s'engagent à fond pour tenter de créer l'unité des députés canadiens-français afin de repousser la conscription. Mais celle-ci est néanmoins imposée. Duhamel, au Congrès du 8 mars 1945, résume et tire les conclusions sur cette campagne pour faire échec à la conscription : *Nous sommes forcément toujours en minorité auprès des Anglo-Canadiens pour des raisons numériques, et parfois même auprès des Canadiens français qui préfèrent se diviser sur des questions partisanes au lieu de faire l'union sacrée.* Un autre tantôt, Duhamel écrira : *Je crains beaucoup plus nos ennemis de l'intérieur que ceux de l'extérieur. Je crains beaucoup plus notre apathie, notre paresse, notre insouciance que les assauts de ceux qui ne nous aiment pas.* N'est-ce pas que des propos semblables pourraient encore être exprimés aujourd'hui et faire toujours sens ?

Afin de se porter candidat pour le Bloc populaire aux élections fédérales du 11 juin 1945, Duhamel démissionne de son poste de président à la séance du 15 mai. Il ne sera pas élu. Il poursuivra sa carrière de journaliste, tout autant qu'une carrière littéraire, sa première passion. Grand commis de l'État, il sera nommé Imprimeur de la Reine en 1960, puis conseiller du secrétaire d'État en 1969. Il deviendra ambassadeur du Canada au Portugal de 1972 à 1977. Ces fonctions importantes au sein de l'État canadien ont pu étonner bien des nationalistes. Pourtant, son attachement pour le Québec resta indéfectible et profond. À son retour au pays, après avoir assisté à la fin du régime fondé au Portugal par Salazar (ce qu'on a appelé la Révolution des œillets), Duhamel se rapproche des nationalistes et de la SSJB en particulier. Il se déclare indépendantiste. Après le référendum de 1980, bien entendu, la défaite l'attriste, mais il persiste dans ses convictions et entend *lutter pied à pied pour la conquête patiente d'une autonomie qui est le prélude de la liberté véritable et plénière. Rien de plus décevant qu'un rendez-vous manqué. Mais il est viril de savoir en tirer les conséquences.* ***Qu'une autre génération se prépare à accomplir ce que nous avons raté.***

Il écrivit dans ses dernières années : *Ce qui reste au crépuscule d'une vie ? La faim de Dieu, la passion des êtres et la nostalgie de ce qui n'a pas été.* Il meurt à Montréal, le 12 août 1985. Il avait été marié et père de quatre enfants.

•••

BIBLIOGRAPHIE

RUMILLY, Robert. *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, L'Aurore, Montréal, 1975.

FERRON, Jacques. *Chroniques littéraires (1961-1981)*, Lanctôt Éditeur, Montréal, 2006.

TRÉPANIER, Pierre. « Roger Duhamel (1916-1985) », dans *L'Action nationale*, octobre 1985.

RENAUD, André. « Roger Duhamel (1916-1985) », dans *Lettres québécoises*, no 40, 1985-1986.

Un espace Pierre-Bourgault dès ce printemps à Montréal

par Christian Gagnon



Pierre Bourgault, chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale de 1964 à 1967.

La mémoire de Pierre Bourgault sera commémorée par un espace vert dans l'arrondissement Ville-Marie. Le parc au nom du journaliste, tribun indépendantiste exceptionnel, professeur de communications à l'UQAM et essayiste se trouvera dans le quadrilatère formé par les rues Plessis, Ontario Est, Alexandre-De-Sève et La Fontaine.

Lancés le 27 septembre dernier, les travaux de réaménagement comprennent l'aménagement d'un sentier, la construction d'une scène entourée d'une placette, l'installation de mobilier urbain et l'amélioration du système d'éclairage, le tout étant complété par des plantes et du gazon. Lors de l'annonce du projet de plus de 400 000 $, le maire de Montréal était entouré des politiciens municipaux Richard Deschamps, Pierre Mainville et Sammy Forcillo, ainsi que de Georges-Hébert Germain, Francine Chaloult, Franco Nuovo, René Homier-Roy et Marie-Hélène Roy, tous amis personnels de Pierre Bourgault.



En 1968 Pierre Bourgault est arrêté lors des émeutes de la Saint-Jean-Baptiste.

Comme chacun sait, c'est d'abord à titre de chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) que s'est révélé au Québec tout entier l'électrisant tribun qu'était Pierre Bourgault. Or la Ville de Montréal semble avoir pris un soin particulier à s'assurer de l'absence de quelque tête d'affiche du mouvement indépendantiste que ce soit. Voilà qui est fort décevant. Mais qu'attendre d'autre de l'administration Tremblay qui n'a jamais voulu du buste de Charles De Gaulle aujourd'hui installé devant la maison Ludger-Duvernay?

Le maire ne perd tout de même rien pour attendre car le projet devrait être livré au printemps 2013, soit à temps pour une éventuelle commémoration des 10 ans de la mort de cet extraordinaire arrangueur de foule. La SSJB restera assurément sur le qui-vive en prévision de ce 16 juin prochain, au cours duquel la scène de l'espace verra à coup sûr défiler quelques jeunes héritiers idéologiques de ce grand pionnier du mouvement indépendantiste.



Pierre Bourgault et René Lévesque.

Au moins, la Ville de Montréal aura eu la délicatesse de s'assurer que l'espace Pierre-Bourgault ne jouxte pas le boulevard René-Lévesque. Il est en effet permis de penser que les deux hommes n'auraient pas apprécié que leurs chemins se croisent pour l'éternité…

Journaliste, homme politique, professeur d'université, essayiste, éditorialiste, animateur de radio, ardent défenseur de la langue française et orateur remarquable, Pierre Bourgault a été tout cela. En lui dédiant cet espace, à deux pas du lieu où il a habité durant de nombreuses années, non seulement nous soulignons l'énorme contribution de l'homme, nous offrons aux Montréalais, à sa mémoire, un lieu public de réflexion et de loisir, a souligné le maire.



(Photo : Michel Pinault, arrondissement de Ville-Marie)

Les animateurs à la radio Franco Nuovo et René Homier-Roy, ainsi que Marie-Hélène Roy, ont tenu à honorer la mémoire du disparu et rappeler, avec humour, qu'ils attendent encore le jour où une rue montréalaise sera renommée en son honneur. N'empêche qu'en comparant ce futur espace Pierre-Bourgault avec le fort délabré pavillon Mordecai-Richler, on peut d'ores et déjà dire qu'en termes de toponymie au Québec, il y a une justice en ce bas monde. •••



Querelle « monumentale » à propos de l'héritage patriote

par Gilles Laporte

Incroyable mais vrai, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges avait au départ un plan d'ensemble destiné à permettre aux « proches des défunts de facilement repérer la sépulture d'un parent ou d'un ami. » Difficile à imaginer tant tout un chacun s'est déjà mille fois perdu dans les dédales du second plus grand cimetière d'Amérique (après celui d'Arlington près de Washington), où sont enfouis depuis 1855 plus de Montréalais qu'il y en a de vivants!

On le sait, l'aménagement d'un nouveau cimetière avait été décidé après la grande épidémie de typhus de 1849 dont on subodorait que le vieux cimetière de la rue Saint-Antoine était le foyer. On entreprend donc d'aménager une vaste nécropole s'ouvrant sur la côte des Neiges et dominée par un ou deux monuments prestigieux, propres à inciter les Montréalais à se donner une sépulture du même acabit. En 1854, quand prend vie la corporation Notre-Dame-des-Neiges, les deux projets soumis consistent, chacun à leur manière, à commémorer des victimes de la rébellion de 1837-1838 : l'un parrainé par l'Institut Canadien, l'autre par la Société Saint-Jean-Baptiste. Flairant l'aubaine, la corporation s'empresse de leur céder chacun un site également prestigieux pour y ériger deux obélisques, altières sentinelles de part et d'autre de l'allée centrale menant à la crypte. Il faut aujourd'hui beaucoup d'imagination pour saisir ce schéma initial et repérer les deux obélisques dissimulés derrière le bouquet d'arbres. Mais ils sont bien là, distants chacun de 30 mètres : l'un soulignant la lutte nationale pour la langue et la foi ; l'autre, la lutte libérale et démocratique à la manière des « Rouges »…



Dans le coin droit, mesurant 10 mètres, le monument Duvernay…

Revenu d'exil en 1845, Ludger Duvernay s'est bien assagi et, même s'il relance *La Minerve* et l'Association Saint-Jean-Baptiste, c'est à terme pour les mettre au service des *Bleus* de Georges-Étienne Cartier et de la hiérarchie catholique. À sa mort en novembre 1852, avant même l'ouverture du cimetière, la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) entend donc *ériger un monument à son fondateur dans le nouveau cimetière catholique qui sera certainement ouvert en dehors des limites de la Cité.* Lors de la translation des restes, le 21 octobre 1855, le cortège est suivi par pas moins de 10 000 personnes, dont la meilleure société de Montréal. Wolfred Nelson, maire de Montréal et illustre patriote, est lui-même parmi les porteurs, tandis que George-Étienne Cartier préside aux cérémonies. Mgr Bourget offre même spontanément d'officier pontificalement *pour témoigner du haut intérêt qu'il porte la grande et bienfaisante Société Saint-Jean-Baptiste, en payant ce tribut d'hommage à la mémoire de son fondateur.* On inaugure ainsi le tout premier monument de Notre-Dame-des-Neiges à la mémoire de Ludger Duvernay et, par là même, à celle de ses frères d'armes patriotes. La SSJB en est toujours propriétaire. Elle a d'ailleurs vu tout récemment à en assumer les coûts de réfection à l'occasion du 150e du décès de son fondateur.



Dans le coin gauche, mesurant 16 mètres, le « Monument aux Victimes politiques… »

Malgré les humiliantes dispositions de l'Union, les années suivant les Rébellions marquent la naissance de nombreux journaux, cercles de lecture et bibliothèques qui surgissent alors dans le décor montréalais. Parmi eux, l'Institut canadien est fondé le 17 décembre 1844 par de jeunes intellectuels désireux de constituer un foyer de patriotisme et défendre les idées libérales et républicaines. D'abord apolitique, l'Institut prend vite une teinte *rouge* à travers ses journaux officieux : *l'Avenir* (1847-1852) puis *Le Pays* (1852-1871). Fatalement, l'Institut s'exposait dès lors aux foudres de ses opposants *Bleus* et de la puissante nomenklatura catholique.

Or, dans le *Pays* du 8 juin 1853, l'Institut canadien annonce à son tour son intention d'honorer *la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour leur patrie en 1837, 1838 et 1839.* Derrière l'initiative : un proche de Papineau, le libraire Édouard-Raymond Fabre, Antoine-Aimé Dorion, journaliste et chef des *Rouges*, et Joseph Doutre, avocat, journaliste et libre-penseur. *Ce monument aura l'effet de rappeler aux générations à venir que, dans le Canada, en l'année 1837 et 1838, il y a eu des héros martyrs.*[1]

Si l'intention semble apolitique, cette ouverture du côté de la commémoration permet en filigrane de disqualifier ceux qui auraient l'audace de s'opposer à cette cause nationale : *Nous nous permettons aussi de remarquer que cela n'est l'œuvre d'un parti politique plutôt que d'un autre, mais bien une chose toute nationale et à laquelle tout Canadien doit tenir à l'honneur et à bonheur de pourvoir y contribuer.*[2] On ne se gêne d'ailleurs pas pour associer le projet au scandale que constitue le régime de l'Union de 1840, en attendant la Confédération de 1867 : *Ce monument semble avoir attendu jusqu'à ce jour pour s'élever comme un spectre et protester plus fortement contre cet autre monument funèbre que le ciseau de l'Angleterre va bientôt tailler dans le roc de notre nationalité.*[3]

La SSJB avait très tôt été sollicitée pour participer au projet de l'Institut. Joseph Papin, membre des deux institutions, milite d'ailleurs intensément pour qu'elle y contribue. Finalement, en février 1860, la Société conclut qu'un tel octroi serait contraire à sa charte et qu'elle ne donnera pas un sou. Derrière le refus, l'objection de l'Église pour qui *Nous voulons simplement dire que l'Église, en tolérant certaines cérémonies religieuses à l'intention des gens de 37, ne peut pas réhabiliter la révolte. […] Elle rendrait hommage à un acte de rébellion qui en soi est criminel et a été maintes fois condamné par les plus hautes autorités dans la hiérarchie.*[4]

L'Institut comptait au départ ériger non pas un, mais trois monuments aux Patriotes : *un monument à Montréal, à la mémoire de ceux qui ont été exécutés ; un second à Saint-Denis, à la mémoire de Charles-Ovide Perrault et de ceux qui sont morts dans les engagements qui ont eu lieu sur la rive Sud du Saint-Laurent ; et un troisième à Saint-Eustache, à la mémoire du Dr Chénier et de ses malheureux compagnons d'armes.* Devant les difficultés financières, il doit toutefois se rabattre sur un seul projet, celui de Montréal. Après moult tracas financiers, le monument est inauguré – inachevé – le 14 novembre 1858. Il faudra dix autres années pour le compléter à force d'expédients. Si on comptait d'abord le coiffer d'un aigle vengeur, on n'y posera finalement qu'un modeste pyramidion.

Avec les années, le fossé entre l'Église, la SSJB et l'Institut ne fera que se creuser. Le conflit se perpétue d'ailleurs à chaque translation des restes d'un patriote au pied du l'encombrant monument. Encore en 1891, le légataire des restes de Jean-Olivier Chénier, le docteur Marcil, se demande publiquement comment *la religion qui enfante les martyrs peut ainsi condamner les héros [?].*[5] Marcil en sera quitte pour installer sa statue de Chénier rue Saint-Denis, où personne ne la remarque plus. Quant aux restes du martyr de Saint-Eustache, ils vont vadrouiller jusqu'en 1987 quand ils sont finalement mis en terre au cimetière de Saint-Eustache. En fin de compte, suite à des fouilles réalisées en novembre 1953, seules trois sépultures de patriotes auront été déposées au pied du monument du cimetière : celle de F. X. Prieur, François-Maurice Lepailleur et de Joseph-Narcisse Cardinal[6].

Ostracisé, l'Institut canadien ferme entre temps ses portes le 21 décembre 1860. Le monument aux victimes se retrouve dès lors en déshérence et c'est la fabrique Notre-Dame qui doit en assumer la charge. Cela pose bientôt problème quand l'obélisque montre des signes de faiblesse, en particulier au début du 21e siècle alors qu'il menace carrément de s'effondrer. La fabrique entreprend alors des travaux en profondeur, démantelant le monument pierre par pierre jusqu'au soubassement pour le reconstituer à l'original; des travaux de plusieurs centaines de milliers de dollars qui auraient en partie été financés par un « mystérieux donateur »…

Ces commémorations rivales sont significatives de la fracture qui s'est désormais opérée entre ceux qui, vingt ans plus tôt, se ralliaient pourtant tous au



panache blanc de Papineau. Désormais et pour la postérité deux branches rivales du nationalisme revendiqueront l'héritage patriote. L'une, plus conservatrice et auréolée de la bénédiction cléricale, mettra de l'avant la lutte nationale pour la préservation de nos droits, de notre langue et de notre culture. L'autre, plus radicale, continuera à se réclamer de l'héritage libéral et républicain des patriotes, tel que le défendra d'ailleurs Papineau jusqu'à sa mort. Ces deux monuments demeurent donc, à l'entrée du cimetière de Montréal, le rappel ironique que l'identité nationale tient à la fois de la « conservation » et de la « révolution ». •••

Pour en savoir plus :

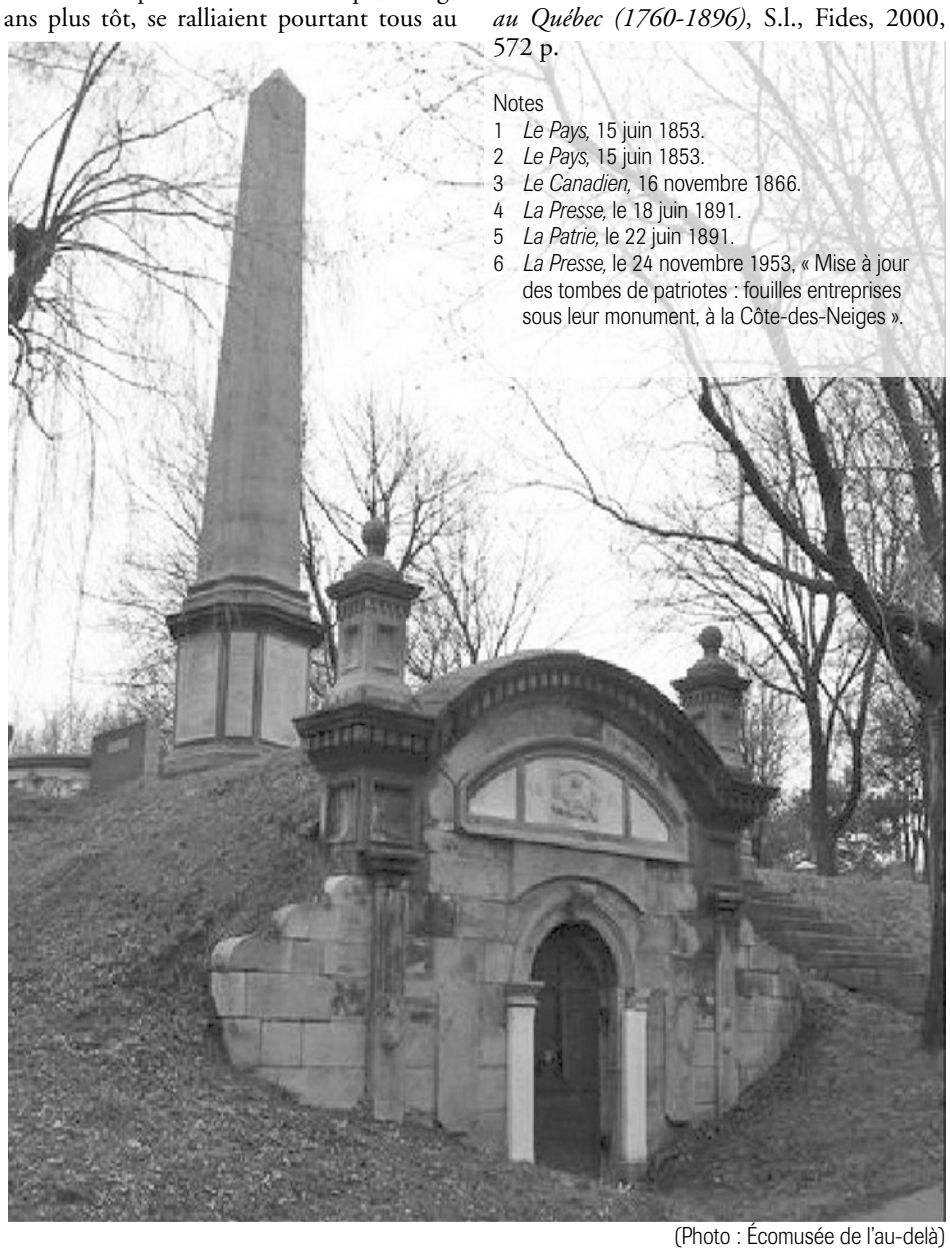
Rumilly, Robert, Histoire *de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, des Patriotes au fleurdelysé, 1834-1948*. Éditions de l'Aurore. 1975. 564 p.

O'Flaherty, Rosemary, *Carving the Past in the Stone : Le Monument des Patriotes*, mémoire présenté à l'Université Concordia, Montréal, 2005.

Karboudj, Samira, *Le monument aux victimes politiques de 1837-1838 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges : histoire et commémorations*. Travail réalisé pour l'Écomusée de l'Au-Delà. 16 mai 2008. 46 p.

Lamonde, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, S.l., Fides, 2000, 572 p.

Notes
1 *Le Pays*, 15 juin 1853.
2 *Le Pays*, 15 juin 1853.
3 *Le Canadien*, 16 novembre 1866.
4 *La Presse*, le 18 juin 1891.
5 *La Patrie*, le 22 juin 1891.
6 *La Presse*, le 24 novembre 1953, « Mise à jour des tombes de patriotes : fouilles entreprises sous leur monument, à la Côte-des-Neiges ».



(Photo : Écomusée de l'au-delà)

Le mot juste… Pour l'amour du français

par Élaine Des Lauriers

Dans cette édition, nous vous présentons quelques expressions qui sont des calques de l'anglais. Pourquoi utiliser un calque lorsque nous avons une expression française souvent tout aussi imagée qui peut très bien transmettre notre pensée ?

Expression fautive	**Bonne expression**
Ce n'est pas ma tasse de thé (*It is not my cup of tea)*	**Ce n'est pas mon genre** **Ce n'est pas mon truc**
Être sous l'impression que… (*To be under the impression that...)*	**Avoir l'impression que…**
Parler à travers son chapeau (*To talk through one's hat.)*	**Parler à tort et à travers**
Prendre la part de… (*To take somebody's part)*	**Prendre la défense de...** **Prendre parti de...** **Prendre le parti pour...**
Mettre l'épaule à la roue *(To put one shoulder to the wheel)*	**Pousser la roue** **Apporter sa contribution**
En autant que je suis concerné *(As far as I am concerned)*	**En ce qui me concerne** **Quant à moi** **Pour ma part**
Être cassé (*To be broke)*	**Être sans le sou** **Être à sec**

Source :
CHOUINARD, Camille, *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*, Éditions Libre Expression, 2001.

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



François-Xavier Garneau (1809-1866)

Historien, notaire et poète, François-Xavier Garneau a écrit l'histoire des Canadiens français et leur a redonné la fierté de leur origine.

Garneau est persuadé que l'union des Canadas est dangereuse pour la survie de la nation canadienne-française. C'est ce qui l'amène à écrire une histoire du Canada. Le 24 janvier 1840, il signe et fait circuler une résolution contre l'Acte d'Union qui menace l'avenir des Canadiens français. L'Acte est néanmoins voté et son application soulève l'indignation. Le 22 février 1841, Garneau revient à la charge dans un long article dans *le Canadien* contre le décret impérial et réclame le maintien de la langue française, rayée des textes constitutionnels. En janvier 1844, il demande avec d'autres le retour des exilés politiques qui ont quitté le pays en 1837.

En 1845, paraît le premier volume de l'*Histoire du Canada* de Garneau qui ne dépasse pas l'année 1792. Remettant son ouvrage sur le métier, Garneau poursuit la relation des événements historiques jusqu'en 1840 et enrichit sa documentation en vue de la deuxième édition qui paraîtra à l'automne de 1852.

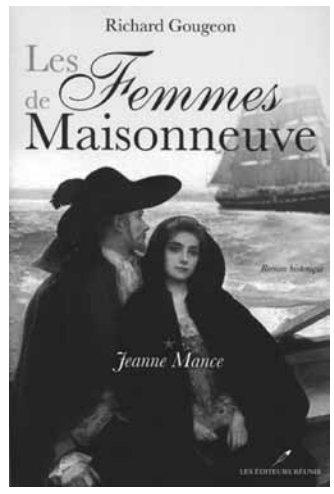
Source : Dictionnaire bibliographique du Canada en ligne

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous signaler des livres, sorties ou disques susceptibles de vous plaire... ou de vous déplaire ! (Bien quoi, un gars peut se tromper, non ?)

À LIRE



Au début de l'été, l'auteur **Richard Gougeon** est venu à la Maison Ludger-Duvernay nous présenter son roman sur Jeanne Mance, dans la foulée de la consécration de celle-ci comme cofondatrice, avec Paul de Maisonneuve, de Montréal. Il faut du souffle pour écrire un roman historique de cette envergure (500 pages), d'autant qu'il comptera d'autres tomes. Mais Richard Gougeon, qui avait déjà écrit *Le roman de Laura Secord*, a l'habitude. Outre la qualité du récit, il est intéressant de savoir que l'auteur a dû faire d'innombrables recherches sur son héroïne, sur cette époque de la Nouvelle-France, pour en arriver à nous rendre ce roman tout autant captivant qu'instructif. Le titre : ***LES FEMMES DE MAISONNEUVE. Volume 1 : JEANNE MANCE***. C'est paru aux Éditeurs réunis. Un livre à offrir (ou à s'offrir) en cadeau.

Après les rééditions de *Pour la patrie*, de Jean-Paul Tardivel, et de *Menaud maître-draveur*, de Félix-Antoine Savard, les Éditions Charlevoix, en collaboration avec les Éditions du Québécois, nous proposent un nouveau roman québécois, cette fois d'**Antonio Villeneuve**, ***L'INSOUMISE***, publié originellement en 1946. Antonio Villeneuve, qui était prêtre, était le frère du comédien Lionel Villeneuve. Militant péquiste, il avait laissé entendre qu'il se présenterait aux élections, mais il est décédé des suites d'un accident en 1970, à l'âge de 56 ans. Au moment de son décès, il enseignait le français à la régionale d'Alma.

Si vous ne croyez pas tout ce qu'écrivent les Richard Martineau et Éric Duhaime de ce monde sur le communisme, avec leurs histoires à dormir debout, leurs Bonhommes Sept-heures et tout le tralala, vous risquez d'apprécier le site du Parti communiste du Québec sur pcq.qc.ca. On y trouve des actualités tant nationales qu'internationales, dans une perspective à la fois socialiste et indépendantiste. Vous ne deviendrez pas nécessairement communiste pour autant, mais vous ferez la découverte d'une vision du monde qui change des médias osons le mot, bourgeois.

À ÉCOUTER

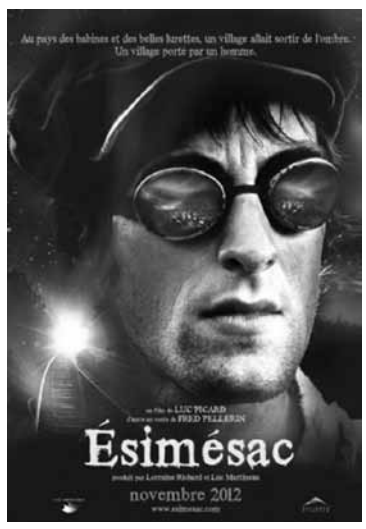


LISA LEBLANC est cette chanteuse acadienne qui est montée en flèche ces derniers mois, avec notamment son tube ***Ma vie c'est d'la marde***. C'est (sans jeu de mots) rien de moins que déconstipant, festif et jouissant à la fois. C'est un peu cru, certes, car on est loin de l'Académie française, mais c'est peut-être aussi carnavalesque comme Rabelais. Pour vous donner une petite idée du gentil monstre qui se cache derrière l'interprète, allez visionner les différentes versions que l'on trouve sur YouTube.



Je ne suis pas très country. De fait, j'ai rangé depuis des années mon habit de cow-boy avec mes souvenirs d'enfance, mais récemment, j'ai été envoûté par les chansons de **PAUL DARAÎCHE**. Sur son CD intitulé ***Mes amours, mes amis***, le populaire chanteur nous propose quinze duos magnifiques avec autant d'artistes d'ici et de France. On y trouve que de grands noms : Lynda Lemay, Daniel Lavoie, Richard Desjardins, Yves Lambert, Laurence Jalbert, Patrick Norman, Marc Hervieux, etc. Qualité indéniable. Les textes sont souvent simplets, voire gentillets, mais ils sont néanmoins toujours touchants, à commencer par la chanson ***À ma mère (Perce les nuages)***, que je suis incapable d'écouter sans verser une larme. Moi qui pensais ne pas aimer ce genre de musique, voilà que je songe, non pas à me mettre en selle, mais à tout le moins à me rendre l'an prochain au Festival de Saint-Tite. Hi ! Ha !

À FAIRE



On ne se lasse pas du petit monde de Fred Pellerin, ce conteur magnifique. Après le film *Babine*, il faudra voir ***ÉSIMÉSAC***, le nouveau long métrage qu'a réalisé Luc Picard… et aller se promener dans le village de Saint-Élie-de-Caxton, peu importe la saison. Visite guidée, arbre à *paparmanes*, traverse de lutins, boutique d'artisanat, calvaire de Saint-Élie. Un coin enchanteur pour le week-end ou tout simplement pour une randonnée dominicale chez les « tireux de roches » (surnom des Caxtoniens).

•••

Jean-Pierre Durand

Un après-midi de 1837 à la Maison Ludger-Duvernay!

LES JOURNÉES DE LA CULTURE À LA SSJB

Le 29 septembre dernier, pour la toute première fois, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal participait à l'édition 2012 des *Journées de la culture*.

L'idée inspirante de Johanne Bilodeau de faire connaître notre maison est devenue réalité avec *Un après-midi de 1837 à la Maison Ludger-Duvernay !* Cette activité exclusive a été conçue spécialement pour les Journées de la Culture.

L'idée fut tout d'abord acheminée à l'assemblée générale annuelle de la SSJB en mars 2012 par la section Chevalier-de-Lorimier et tous les délégués l'ont adoptée à l'unanimité.

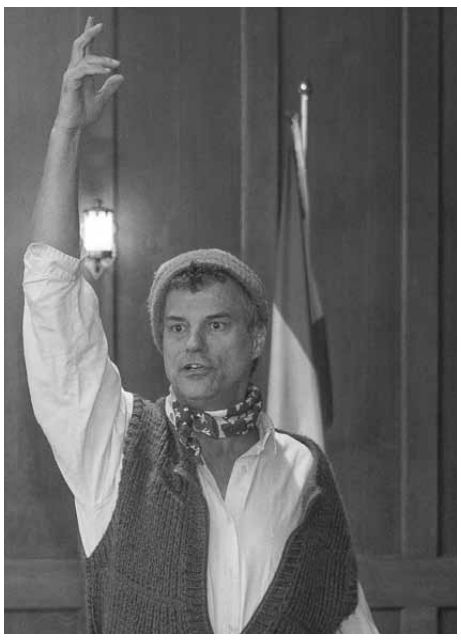
Cette activité d'interprétation vivante d'œuvres d'art visuel (tableaux et vitraux historiques) a été présentée avec les personnages et les collaborateurs suivants : Yves Trudel, comédien et acteur personnifiant Louis-Joseph Papineau; Manon Leriche, documentariste, réalisatrice, personnifiant Henriette Cadieux, épouse de Thomas Chevalier de Lorimier; Gilles Rhéaume, écrivain, tribun et orateur racontant l'histoire de son aïeul Désiré Bourbonnais; Gilles Laporte, historien, écrivain, fit connaître Ludger-Duvernay, imprimeur et propriétaire du journal La Minerve; André Lépine, pianiste, auteur-compositeur classique contemporain concluait la visite par une interprétation, au piano d'une de ses œuvres.

Mario Beaulieu, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a présenté quant à lui, les réalisations de notre institution et les projets en cours et à venir. Nous pouvons applaudir chaleureusement Johanne Bilodeau, appuyée de Bernard Brochard ainsi que toute l'équipe de la section Chevalier-de-Lorimier qui a animé cette journée pour le plus grand plaisir des participants de cette journée historique. •••

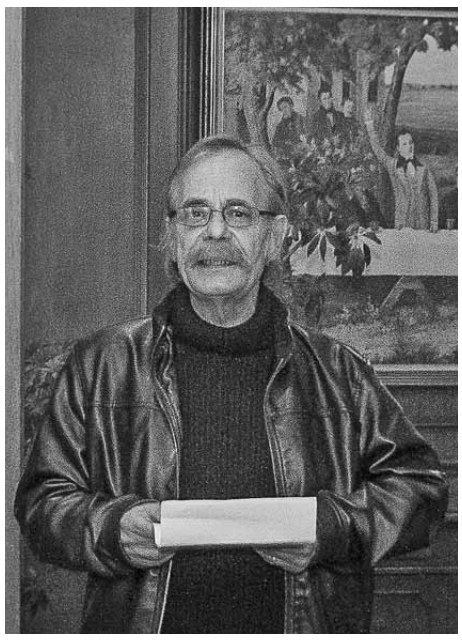




Debout, de gauche à droite, Samuel Mainville de la section Chevalier-de-Lorimier; André Lépine, pianiste; Johanne Bilodeau instigatrice de cette première Journée de la Culture à la Maison Ludger-Duvernay et Mario Beaulieu. (Photo : Mathieu Breton)



L'historien Gilles Laporte. (Photo : Mathieu Breton)



Le comédien Yves Trudel. (Photo : Mathieu Breton)



Gilles Rhéaume, ancien président de la SSJB (Photo : Mathieu Breton)



La documentatrice et réalisatrice Manon Leriche. (Photo : Mathieu Breton)



Les organisatrices de l'événement, France Langlais et Marie Gagnon de la section Chevalier-de-Lorimier. (Photo : Mathieu Breton)



Denise Laroche, présidente de la section Chevalier-de-Lorimier. (Photo : M. Breton)

Pique-nique avec Félix

Hommage à un grand de la chanson québécoise

Eh oui! La pluie torrentielle du dimanche 5 août 2012, n'a pas empêché les organisatrices Marie Gagnon et France Langlais de tenir le *Pique-nique avec Félix!* Il fallait cependant passer à un plan B pour que le spectacle en chansons soit présenté à l'Espace La Fontaine plutôt qu'au monument de Félix-Leclerc.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la section Chevalier-de-Lorimier et des bénévoles de première classe ont rendu possible ce spectacle, par leur contribution et tous ses membres y étaient conviés.

Malgré une température exécrable où vents et orages étaient au rendez-vous, près d'une centaine de personnes se sont présentées.

L'animateur et chansonnier Claud Michaud, et le neveu de Félix, Gaëtan Leclerc, ont entonné le répertoire de Félix Leclerc pour le plus grand plaisir des gens réunis en ce dimanche pluvieux. Quant à Roger Langevin, sculpteur du monument *Debout!* dédié à ce géant, il nous a raconté le début de cette aventure.

Il faisait bon de réécouter le répertoire de Félix Leclerc, de nous laisser bercer par ses paroles.

La température donnant finalement un répit vers 16 heures, le spectacle s'est terminé par une invitation de Marie Gagnon à se réunir près du monument *Debout!* où Gaëtan Leclerc a interprété une dernière chanson. Roger Langevin y a poursuivi son récit avec moult détails rendant l'instant captivant et magique. France Langlais et la section Chevalier-de-Lorimier remercient Marie Gagnon qui a voulu que cet hommage à Félix-Leclerc soit présenté à un plus large public avec les artistes qu'elle avait choisis. •••



Gaëtan Leclerc devant la statue du grand Félix Leclerc. (Photo : Mathieu Breton)



L'animateur et chansonnier Claud Michaud a entonné des chansons du répertoire de Félix Leclerc. (Photo : Mathieu Breton)

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- Vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- Vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

Entraide
assurance vie

Le meilleur choix pour vous et les vôtres !

Pour nous joindre : 514-849-2233

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel à info@ssjb.com

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
La mort est une expérience **humaine**
9480, rue Notre-Dame Est | 514 303 4888
coopfunerairemontreal.com

Un don ou un legs testamentaire

La Société Saint-Jean-Bapsiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous à
journal@ssjb.com
Dépôt légal : 4e trimestre 2012.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Rachid Bandou, Jean-Pierre Durand, Gilles Laporte, Philippe Perreault, Mario Beaulieu, Christian Gagnon, Maxime Laporte, Claude G. Charron, France Langlais, Monique Paquette

Photographies et illustrations
Mathieu Breton, France Langlais, Katia Chérifi, Tassadit Ould-Hamouda, Pierre Dagesse, Michel Pinault

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

❑ **Membre ordinaire**	**10 $**
❑ **Membre étudiant**	**5 $**
❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)**	**2 $**
❑ **Membre à vie**	**200 $**
❑ **Membre à vie (60 ans et plus)**	**75 $**
❑ **Don à votre discrétion** _____	**$**
TOTAL _____	**$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3